NEUVILLE-SUR-AIN

TOPONYMIE

Jacques Ruty

Couverture : Vue générale du village de Neuville-sur-Ain vers 1980

NEUVILLE-SUR-AIN

TOPONYMIE

Jacques Ruty

2026

Contenu

NOMS DE LIEUX PRÈS DU VILLAGE DE NEUVILLE.....1
NOM DE LIEU : BOSSERON.....10
NOMS DE LIEUX PRÈS DE RAPPES ET RÉSIGNEL.....18
NOMS DE LIEUX PRÈS DE PLANCHE.....29
NOMS DE LIEUX PRÈS D' ARTHURIEUX.....37
NOMS DE LIEUX PRÈS DE CHÂTEAUVIEUX.....43
NOMS DE LIEUX PRÈS DE FROMENTE.....50
NOMS DE LIEUX PRÈS DE SAINT-ANDRÉ.....55
NOMS DE LIEUX PRÈS DU VILLAGE DE THOL.....61

NOMS DE LIEUX PRÈS DU VILLAGE DE NEUVILLE

Toponymie sur une sélection de lieux-dits autour du village de Neuville-sur-Ain, au sud du tracé de l'autoroute.

Neuville-sur-Ain

Novilla est attesté vers 1250 environ au pouillé de Lyon ; puis *Noville sus Ayns*, en 1563, dans le dénombrement des fiefs des vassaux de Bresse soumis au duc de Savoie (Archives de Côte d'Or, B 10450). Au temps de la féodalité, Neuville relevait de la justice de la baronnie de Fromente.

Le village se divise en deux agglomérations dites : Neuville-le-Haut et Neuville-le-Bas.

Situation des noms de lieux portés au cadastre actuel autour du village de Neuville

Noms de lieux du cadastre actuel ou retenus par l'IGN

Origines anthroponymiques

Bosseron

Au XIX^{e} siècle : *Chez Bosseron*, voir les pages qui lui sont consacrées.

Les Betiaux [bɛtio]

Anciennes formes : *En Bettiaux, Les Bettiaux, Les Petits Bettiaux, Les Grands Bettiaux, Aux Bettiaux.*

« En » et *« aux »* indiquent l'appartenance. *Bettiaux* est un patronyme qui se rencontre graphié de différentes formes. Il pourrait s'agir également d'un sobriquet, car le patronyme n'est pas courant dans la région. On trouve ce toponyme graphié « Au Betos » dans les minutes de maître Bataillard, notaire à Neuville au XVIII^{e} siècle. *Beto* et *Betoz* sont encore des patronymes répandus.

Côtes de Cerdon

Ensemble de terres cultivées déjà au XIX^{e} siècle, sous le vocable de « La Côte de Cerdon ». Il paraît difficile de trouver une analogie avec la vieille côte du village de Cerdon ! *Cerdon* serait ici un patronyme, probablement celui d'un ancien possesseur.

Pré Jomène

« Le Pré Jomène » à l'ancien cadastre, où on le trouve aussi sous « Les vignes à Jomens ». *Jomène* et *Jomens* sont des patronymes du Bugey existant au XVII[e] et XVIII[e] siècles. Le toponyme a transmis son nom à la source qui y sourde en partie basse, juste au-dessus du *Champ de la Pelle* qui était jadis beaucoup moins étendu qu'à présent (actuellement graphié : *Champ de la Pele*).

Bois Marron

Trouve probablement son origine dans le bois de « La Biollière » qui appartenait jadis à la famille Maron de Meillonnas, second plus grand propriétaire de la commune, après Brac de Châteauvieux au XIX[e] siècle.

Grange Mollard

Sur la carte de Cassini : « La Grange Molland » ; au XIX[e] siècle : « La grange de la Roche »

Ancienne métairie ayant appartenu à César de *Molland* seigneur de la Tour de Neuville-sur-Ain, vivant en 1665, ou à ses prédécesseurs.

La Reverdière

Ce nom de lieu, qui figure déjà à l'ancien cadastre, est probablement formé à partir du patronyme *Reverdy* et du suffixe – *ère* marquant l'appartenance des lieux par la famille ainsi dénommée. Des familles Reverdy s'installèrent au XVIII[e] siècle à Poncin, village proche.

Avec l'urbanisation du coteau, La Reverdière a donné son nom à un nouveau quartier.

En Ville

En Ville, désigne un ensemble de terres qui se trouve à la périphérie du village, au nord-est de la route de Châteauvieux ; ce toponyme, qui signifie « dans la propriété de Ville », pourrait avoir appartenu à la famille Ville présente à Neuville au XVII[e] siècle.

Autres origines

Les Ayeux [ajœ]

Le *Dictionnaire topographique de l'Ain* recense plusieurs attestations du XIII[e] siècle pour *Ayes* qui caractériserait, d'après Henri Suter, une parcelle close de haies, ou d'après Pégorier : « petite haie » ; de l'ancien français *agie*, « clôture, cloison ». « Les Ayeux » soit formé du radical « ayes » et du suffixe diminutif *« -eux »*, pour caractériser un ancien ensemble de petites propriétés closes de haies.

Bel Air

Écart de Neuville noté *Berair* à l'ancien cadastre, *Les Bérères* par Édouard Philipon ; *Bel Air* désignait alors les lieux proches du « château » Moyret, près de la cure, qui pourrait avoir été un ancien domaine (Voir H. Suter).

Berair, se relève dans les registres paroissiaux de la vallée de l'Ain au sud de Pont-d'Ain en tant que patronyme, mais pas à Neuville.

Les Boissières

On le trouve employé « Sur les boissières », au XIX^{e} siècle. Selon Henri Suter :

Formé à partir de l'ancien français *bois, bouys*, réfection de l'ancien français *bouis*, ancien occitan *bouix*, du latin *buxus, buxum*, grec *puxon*, « buis », avec le suffixe collectif – *ière*, « lieu couvert de buis ».

Les Carrières

Anciennes carrières où l'on extrayait la pierre calcaire pour la maçonnerie ou la préparation de la chaux.

Chargeat

Jadis, *Chargeat* désignait le chemin par lequel montaient les chars vers le village, avant la création de la rue Froide et de la montée sous l'église. Forme patoise du français *charge* au sens de *corvée*. Maintenir en état de circulation des chars par ce chemin, ponctuellement très pentu, n'était pas une sinécure. *Sur Chargeat* se situe en contre-haut de ce chemin.

Le Charnay

Jadis *Le Chanay. «* Chanay » est issu du français *chêne*, vieux français *chesne*, avec les suffixes collectifs – *ay* (Voir H. Suter) ; ancienne forêt peuplée de chênes.

Le Château

Emplacement de l'ancien manoir de la *Tour de Loriol*, vendu à la fin du XIX^{e} siècle par la famille Saint-Didier au sénateur Pierre Goujon qui le rasa et reconstruisit l'édifice néo-baroque actuel.

Châtenay

Chatenenay au cadastre de 1813. Ancienne châtaigneraie. De l'ancien français *chastaigne* (Voir H. Suter)

La Colombière

Colombière vient latin *columbus, columba*, « pigeon, colombe ». À l'origine il désignait les nécropoles romaines composées de niches creusées dans la roche pour y déposer l'urne funéraire ; par analogie : grottes évoquant les trous de boulins d'un colombier. La grotte préhistorique surplombant la rivière d'Ain.

La Covette

L'IGN situe ce lieu près du supermarché. Le toponyme « La Covette » est rencontré fréquemment dans la région, il désigne une inflexion du terrain, évoquant une cuvette.

La Craz

Édouard Philipon a recensé cinq entités de *La Craz* dans le département de l'Ain ; les plus anciennes attestations datent du XIV^e^ siècle.

André Pégorier a indiqué que *La Craz* désignait dans l'Ain une terre crayeuse. À défaut de craie, le BRGM indique que la partie basse de ce vallon descendant de *La Ville* est formé d'alluvions de la rivière d'Ain composées essentiellement de galets de couleur blanche. Jusqu'au milieu du XIX^e^ siècle environ, *La Craz* était vierge d'urbanisation ; l'abondance de galets dans les terres labourées devaient conférer à celles-ci une certaine blancheur, tel qu'on peut le remarquer en certains autres lieux de la vallée. Une hypothèse semblable serait qu'avant les aménagements urbains, la rive comportait une grande plage de galets, éclatante de blancheur.

La Crose

Jadis *La Croza*. Rue très pentue qui grimpe de la Ville vers Joli Mont. Voir « Noms de lieux vers Châteauvieux » où le terme est déjà commenté.

L'île

L'Île désigne actuellement, une « étendue de terre entièrement entourée d'eau », située à l'aval du barrage sur l'Ain, mais ce ne fut pas toujours le cas : au XIX^e^ siècle on employait souvent « L'Isle » pour désigner aussi des « buissons et graviers sur les bords d'une rivière » (André Pégorier). C'est ainsi que toute la partie comprise entre la rive droite de l'Ain et la route de Pont d'Ain, à l'aval du pont, a reçu plusieurs noms de lieux faisant référence à ce type de terrain : *L'Isle ou Vers L'Isle.* Voir aussi « Noms de lieux vers d'Arthurieux », où le toponyme est déjà abordé. Ces lieux servaient de gravière et de sablière.

La Maladière

À l'écart et sur les hauteurs du village primitif de *Novilla*, *La Maladière* était très probablement l'emplacement d'une ancienne maladrerie ou léproserie au Moyen Âge.

La Molette

L'ancien cadastre a retenu la forme franco-provençale *La Molleta,* pour désigner un ensemble de terres cultivées, cuvette dont le point bas est humide.

Montigneux

Comme Montigny, ce toponyme pourrait provenir d'un nom de domaine d'origine gallo-romaine, dérivé du gentilice *Montinius* (cité par d'Arbois de Jubainville), avec le suffixe – *acum*, (marquant l'appartenance*)* qui prit la forme franco-provençale – *eu. Montiniacum → Montignieu.* Mais en l'absence d'attestation le doute subsistera.

La Nitrière

Une nitrière ou salpêtrière, était un lieu de production de poudre à canon par évaporation des lixiviations de résidus de diverses origines, pouvant contenir du nitrate de potassium. L'évaporation et le raffinage consommaient énormément de bois de chauffage.

Champ de la Pele [pɛl]

Graphié « Champ de la Pelle » au XIX^e^ siècle : ensemble de parcelles presque horizontales plantées de vignes. Du vieux français *pelle*, pelleterie. Espace en rapport avec une ancienne pelleterie ; peut-être l'emplacement d'un ancien lieu de préparation des peaux destinées à être transformées en fourrures. Pourrait aussi par métaphore avoir désigné le replat observé à cet endroit; du franco-provençal *pella*, pelle.

Le Port Est et Le Port Ouest

C'est la route de Pont-d'Ain qui partage ces deux sections du cadastre actuel, situées à « Neuville le Bas », quartier relativement récent, bâti après la construction du pont sur l'Ain, fin du XVII^e^ siècle. Auparavant, seul existait un cabaret, lieu de relâche ou de départ des radeliers à destination de Lyon. Les seigneurs de Neuville furent confirmés dans leurs droits d'exploiter le port et le moulin flottant de Neuville, par Amédée comte de Savoie en 1304, 1310 et 1321[1].

Les habitants de Neuville appellent encore ce quartier « Le Port », bien que cette activité ait disparue depuis la fin du XIX^e^ siècle. Une activité de pêche professionnelle existait encore au début du XX^e^ siècle.

Sous le Poyeux

Le Poyeux se trouve à la limite avec la commune de Jujurieux : il s'agit du chemin GR 59 qui grimpe, au départ de Bosseron, en sinuant vers le bord de la montagne de Chenavel en forme de petit plateau. Du patois *Pohia**, montée, chemin raide, du diminutif latin *podiolum* dérivé de *podium*[2].

Les Verchères

Terres cultivées joignant les maisons d'habitation, ou vergers ; voir « Noms de lieux à Rappes et Résignel ».

La Ville

Anciennes formes : *La Ville, Vers la Ville,*

Du latin *villa, « maison de campagne »* gallo-romaine, qui à force d'évolution s'est transformée en agglomération rurale et en village. Voir Neuville, *Novilla.*

Lieux-dits remarquables de l'ancien cadastre

Origines anthroponymiques

Plusieurs patronymes courants, anciens ou plus récents, ont pu caractériser des lieux d'usages ruraux tels : **Pré à Boury** (1)**, Bois Brunet** (2)**, En Preseya (Pré Seya ?)** (3)**, À la Mange** (4)**, Vers la Mange** (5) **et Sur la Mange** (6)**, La Terre Raie** (7) (famille Rey).

1 Source : Archives départementales de Côte d'Or, B 12022, f°279.
2 Source : *Essai de toponymie : origine des noms de lieux habités et des lieux dits de la Suisse romande,* Henri Jaccard, 1906.

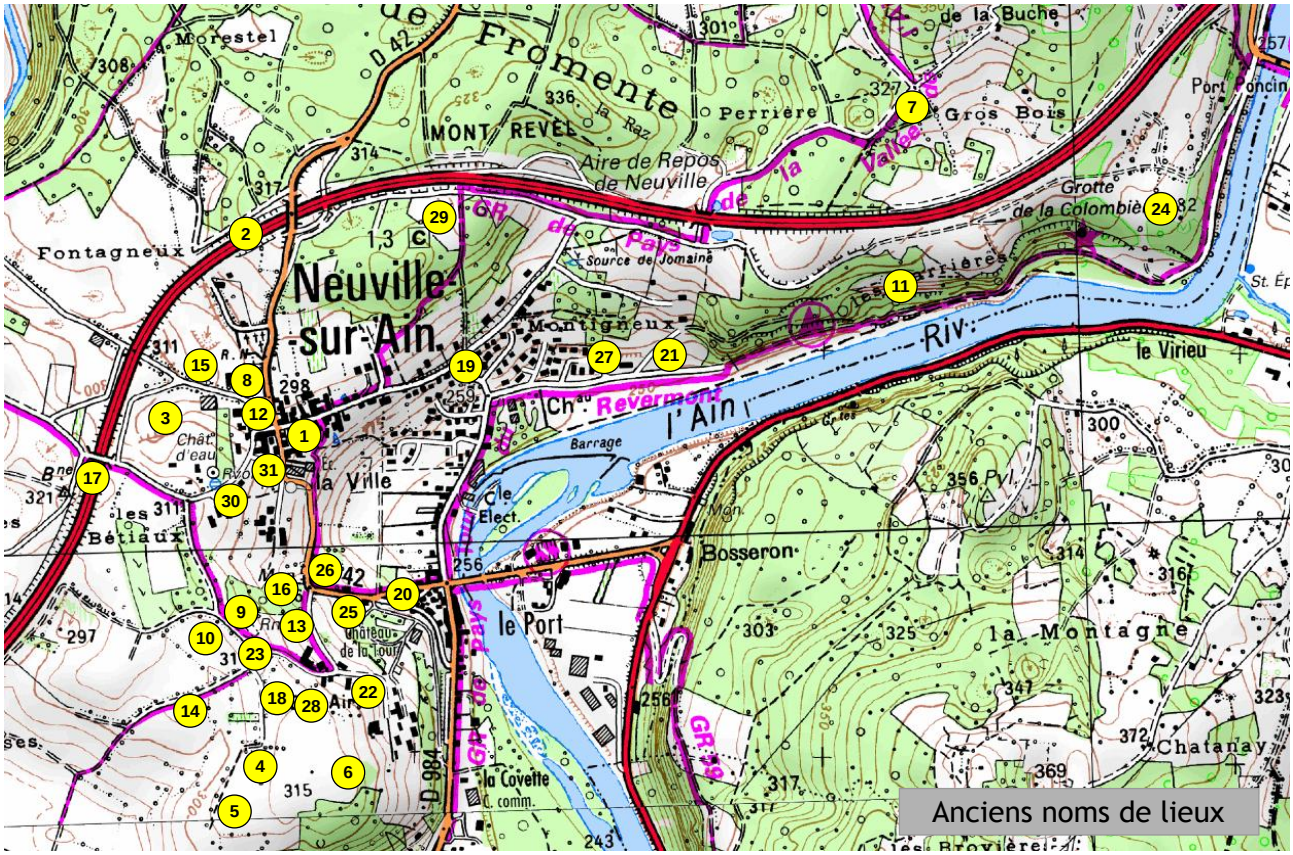

On recense aussi :

Derrière le Time (8), anciennes terres situées au carrefour des routes de Châteauvieux et Fromente, côté cimetière ; à la matrice du cadastre de 1844, ce lieu est appelé « L'Étang », puis rectifié par « Au Tein »…

Barbasaz (9), qui est l'emplacement d'une ancienne métairie en ruine appelée « La grange de Barbasan », à proximité du lieu appelé « **Derrière la Grange de Barbasan »** (10)**,** dont la forme du patronyme, à la consonance méridionale, semble être la plus correcte. Dans les registres paroissiaux de Neuville, on ne relève que la sépulture de Catherine Barbazan, du hameau de Saint-André, en 1681.

Les Grattatières (11)

Ensemble de vignes, terres, terrains vagues, pâtures, en 1813, cadastré à la section B, 1re feuille, sous les n^{os} 625 à 631 et 658 à 684. Ce toponyme pourrait avoir désigné les tènements exploités par une famille *Grattat*, patronyme en usage dans la région au XVII^{e} siècle, suivi du suffixe pluriel « -ières », indiquant la propriété.

Le Griffon (12) : pourrait avoir pour origine le nom de la famille Griffon, riches marchands qui habitaient Neuville au XVII^{e} siècle.

Autre origine

Vers le Biaux (13)

Biau vient de l'ancien français *biau*, « beau ». Belle pâture qui appartenait à la famille Maron de Meillonnas au XIX^{e} siècle.

Botte Charlette (14)

Terre cultivée au XIX^{e} siècle, il ne peut donc s'agir d'un lieu marécageux (bottasse, ancien français *bô, bot*, « crapaud »), mais plutôt d'un ancien petit bois défriché, suivi du nom d'un possesseur. D'après Gros, *bot* serait dérivé des patois romand et savoyard *bouét, boet, buet*.

Au Chaffaud (15)

Chaffaud, du vieux français *chaffal*, patois *chafa, chefa*, échafaudage de bois, grenier de construction sommaire, ou tour de défense médiévale. « Au Chafaud » désignait probablement une ancienne grange en bois pour entreposer le fourrage (voir H. Suter).

La Chana (16)

Forme franco-provençale de *La Chasne*, le « a » final étant atone ; *chasne*, chêne (FEW, II, 459 a), d'origine gauloise (Voir Ernest Nègre). Ancienne chênaie.

Le Champ du Cléau (17)

Cléau, forme ancienne de « claie », venant du gaulois *cleda*, treilli *;* barrière à claire-voie. Le Champ du Cléau : ancien champ clos d'une barrière tressée[3].

La Terra Clossa (18)

Forme franco-provençale de *La Terre Closse*, du latin *clausum*, « enclos fermé ». Jadis, clos ou enclos.

Pré de la Croix (19)

Ancien pré situé au carrefour entre la montée de *Chargeat* et le chemin allant à *Montigneux. Croix*, du latin *crux* ou *cruciatus ;* ancienne « croix » ou « gibet » probables à cet emplacement.

3 Source : *Les noms du patrimoine alpin : atlas toponymique II, Savoie, Vallée d'Aoste, Dauphiné, Provence,* Hubert Bessat, Claudette Germi, ELLUG, 2004.

Les Drus (20), qui désignait, au XIX^e^ siècle le pâté de maisons situé entre la rue Froide et la Rochette. La construction de ce quartier est postérieure à celle du pont sur l'Ain, mais aucun patronyme de ce type n'existe dans les registres paroissiaux ou d'état civil de Neuville. Il est davantage probable que ce toponyme ait caractérisé les champs assez pentus cultivés avant l'urbanisation.

Le Gorgeauble (21)

Désignait deux vignes et un terrain vague en 1813. « Gorgeauble », forme patoise de « gorgeable », mot admis par l'Académie vers le milieu du XIX^e^ siècle. Terrains de « formation complexe », très perméables, manquant d'eau, probablement de peu de rendement.

En Pemloup (22)

Toponyme rencontré fréquemment, mais graphié « Pend-loup » : emplacement où l'on exposait au Moyen Âge, le cadavre d'un loup ; il était à cette époque coutumier de juger et condamner les animaux comme les humains.

Le Platre (23)

Plâtre vient du vieux français *plastre,* substantif masculin signifiant « place à bâtir, emplacement » (Dictionnaire Godefroy). Espace effectivement plan.

Les Pleines (24)

Démotivation ou mauvaise orthographe de « plaines », du latin *plana ;* prés relativement plats et assez vastes.

La Grange de la Porte (25)

Au XIX^e^ siècle, maison et jardins (*Le Verger*) appartenant aux Maron de Meillonnas ; la propriété proche, mais indépendante du château voisin, en était séparée par un chemin grimpant vers Bel-Air. Il pourrait aussi s'agir d'une métairie ayant appartenu aux Laporte, famille bourgeoise qui, après s'être enrichie au début du XVIII^e^ siècle, et prit la particule ; mais le lien n'est pas établi. Cette famille a fourni un vicaire qui officiait à Neuville, avant la révolution de 1789. Au XX^e^ siècle on l'appelait la « Maison Modas », du nom de son propriétaire (Prononcé [modɑs], comme « Maudâsse »).

Pré du Quart (26)

Pré qui se situait au carrefour entre la montée vers l'église et le hameau de Bel Air, en dessous du monument aux Morts. Il pourrait s'agir du *Pré du Carre*, pré du carrefour, mais de manière plus probable il s'agirait d'une ancienne tenure de pré soumise à la redevance d'un quart de la récolte. Pour la vigne, ce droit était alors appelé *le quart de muid* (Dictionnaire Godefroy).

La Torse (27)

On trouve en France plusieurs noms de lieux de forme identique, qui caractérisent le plus souvent le tracé sinueux d'un chemin ou d'un ruisseau, sans rapport dans notre cas. Cependant, en moyen-français, les substantifs féminins « torse » ou « tourse » sont synonymes de « faisceau,

paquet, botte », qui s'employait pour quantifier de faibles quantités de fourrage, d'osiers, ou de chanvre, etc. (Dictionnaire Godefroy). Employé comme toponyme, il pouvait caractériser un pré de peu de rapport ; au XIX^{e} siècle, c'était un petit vignoble de forme triangulaire.

Le Tremblay (28)

Tremble est le nom populaire du « Peuplier Tremble », dont les feuilles s'agitent au moindre courant d'air ; *avec* les suffixes collectifs « *-ay* » : peupleraie. Par conséquent, *Le Tremblay* désignait une peupleraie.

Noms de lieux-dits transmis oralement

Les Cardaz [cardɑ] (29)

Carda forme patoise de *carde*, tête épineuse du chardon à foulon (Dict. Godefroy). Prés où les chardons abondaient jadis.

Les Pineau (30)

Écart situé à Joli Mont, ayant pris le nom des habitants, d'une certaine époque. Le patronyme *Pineau* est présent à Neuville depuis la fin du XVII^{e} siècle. Barthélemy Pineau était sergent ordinaire de Neuville en 1760[4]. Au début du XIX^{e} siècle la famille Pineau y possède encore de nombreuses parcelles regroupées *Dans l'Enclos.*

Maison Chappet (31)

Elle fut la maison des Bottex, bourgeois du XVII^{e} siècle, puis celle des Chappet, début du XX^{e} siècle.

4 Source : Archives départementales de l'Ain, 3E 3134, f°262.

NOM DE LIEU : BOSSERON

Le hameau de Bosseron se situe au carrefour de la levée du pont de Neuville-sur-Ain, l'allée des Tilleuls, et la route départementale 1084 bordant la Rivière d'Ain sur sa rive gauche. Bosseron est connu localement pour ses limonadiers PEILLOD, le dramatique combat du 11 juillet 1944, mais aussi pour l'ancienne gare des Transports de l'Ain, ou « T.A. ».

Ce toponyme est-il *dérivé de bosse, « tonneau », pour désigner également un homme rond et trapu*, comme l'indiquent Anne-Marie Vurpas et Claude Michel dans *Les Noms de lieux de l'Ain*[5] ? Ou encore nous rappelle-t-il le lieu où s'installèrent d'hypothétiques Beaucerons venus construire le pont de Neuville ? Nous allons voir qu'il existe une autre hypothèse, basée sur des faits, pour expliquer l'origine du nom de ce hameau, né vers la fin du XIX^{e} siècle.

Des attestations

Peu de temps après la construction du pont de Neuville, la carte de Cassini ne signale pas d'édifice remarquable au carrefour de la levée du pont et la route allant vers Genève.

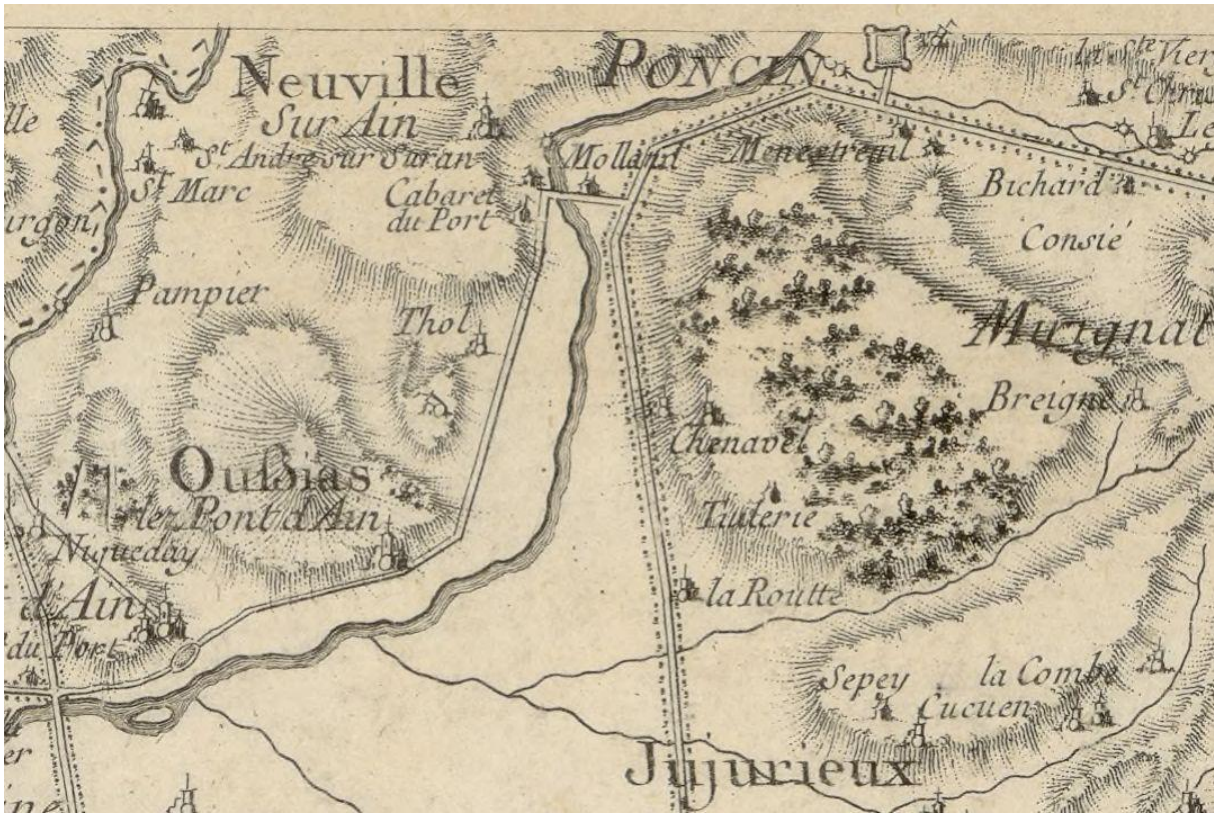

Carte de Cassini – Source Gallica

5 Édité en 1999 chez Christine Bonneton

Lors de l'établissement du premier cadastre de Neuville-sur-Ain, en 1808, on nomma le lieu dit : « Sous Roche » ; la limite communale contourna l'auberge du sieur François REBOURS, et ses annexes, en formant une petite saillie à l'est de la route Lyon-Genève, classant ainsi l'établissement dans le territoire de Neuville. La propriété REBOURS ne comprenait qu'une seule parcelle référencée sous le n°4761, section A. Par contre, la matrice établie en 1810 classe les parcelles 4758 à 4761 au lieu dit « Chez Bosseron »

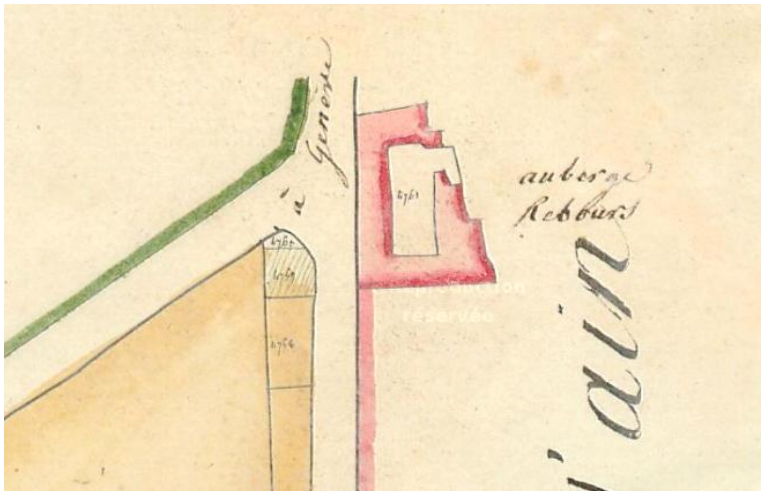

Extrait du cadastre de Neuville établi en 1808 – Source A. D. Ain

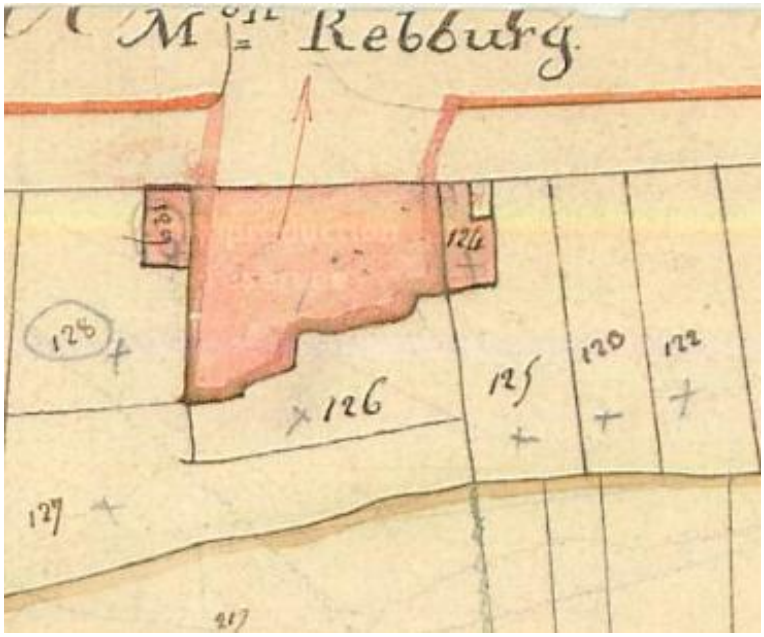

Extrait du cadastre de Poncin établi en 1825 – Source A.D. Ain

Sur le plan cadastral de Poncin, réalisé en 1825, apparaît en effet la grosse « Maison Rebourg », située sur le territoire de la commune de Neuville. François REBOURS était décédé, mais son

fils Jean-François lui avait succédé ; les deux petites maisons adjacentes, nouvellement construites sur le territoire de Poncin, appartenaient également à la fratrie REBOURS : le teinturier Aimé au sud, et Hélène, mariée au forgeron Louis ANTOINE, au nord[6]. Le troisième frère, Augustin, et la sœur cadette, Aimée Françoise, ne résidaient pas en ces lieux.

Extrait de carte d'État major au 1/80 000, éditée en 1843, montrant l'auberge.
Source Gallica

Le lieu dit « Chez-Bosseron » apparaît dans la matrice cadastrale de Neuville-sur-Ain en 1825 lors de la succession de François REBOURS.

En 1855 et 1856, les annuaires du Département de l'Ain, mais également la *Topographie historique du département de l'Ain* de M. C. GUIGUE éditée en 1873, font mention de « Chez-Bosseron », *écart*[7] *de Neuville-sur-Ain*.

Après 1881, plusieurs maisons construites sur le territoire de la commune de Poncin vinrent

6 Maison neuve donnée par ses parents au partage de 1812.
7 ***Écart :*** habitation isolée.

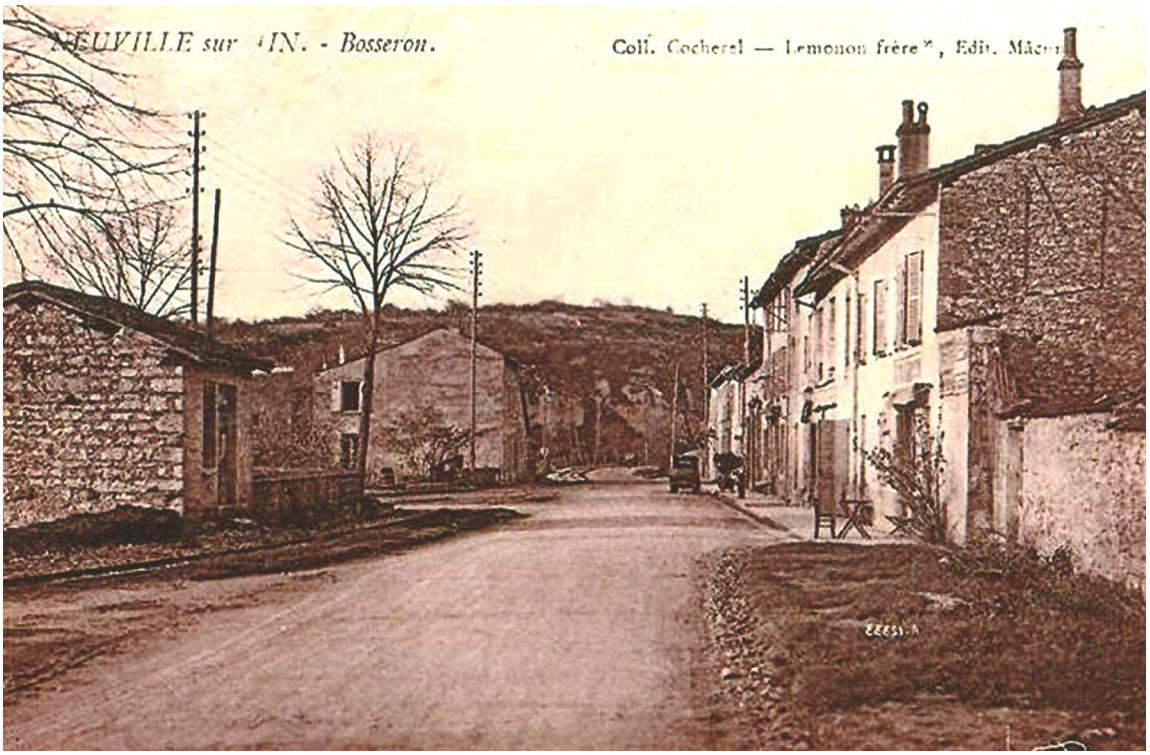

Bosseron vers 1925 – Collection J. Grimbot

Ce n'est qu'à partir de 1921 que le recenseur Poncinois remplace le libellé « Sous Roche » par « Bauceron ».

Vers 1930, les habitants du lieu, ayant depuis toujours des liens forts avec le bourg de Neuville tout proche, aspirèrent à devenir Neuvillois à part entière. Malgré une délibération du Conseil municipal, il fallut attendre la parution du décret ministériel du 9 août 1950 pour que l'ensemble du hameau devienne Neuvillois.

Évolution du micro-toponyme en toponyme

De ce qui précède, on retient que le toponyme actuel est une évolution du micro-toponyme « Chez-Bosseron ».

On ne trouve officiellement le micro-toponyme noté « Chez-Bosseron » à partir de 1810 ; il nommait l'écart formé par les bâtiments de la Famille REBOURS. L'usage oral était certainement antérieur, car en matière de toponymie, un nom de lieu n'arrive au stade d'un usage administratif que lorsqu'il a survécu oralement suffisamment longtemps pour être reconnu et adopté par l'ensemble d'une communauté d'usagers.

La préposition « Chez » venant du latin *casa* signifiant *maison*[8], ce micro-toponyme désignait assurément la maison d'un dénommé « Bosseron » ou « Beauceron ».

D'après ce qui est décrit plus haut, on peut estimer la date de construction de l'auberge dans une fourchette de temps inférieure à l'espace allant de 1775 (Pont de Neuville) à 1808 (cadastre de Neuville). Or, à notre connaissance, il n'existe aucun patronyme semblable dans la région à cette époque[9] ; par conséquent « Bosseron » ne pourrait s'agir que d'un sobriquet.

Après 1880, la pression démographique augmentant, l'écart devint un véritable hameau ; la préposition disparut du langage, car on ne savait probablement plus qui avait été « Bosseron ». Trois générations avaient succédé à celle de François REBOURS et l'auberge s'était mutée en « Hôtel des grandes Écuries »[10]. Il s'écoula encore beaucoup de temps avant de voir employé ce toponyme de manière très officielle, vers 1930.

Il serait intéressant maintenant de trouver l'origine du sobriquet donné à l'aubergiste …

Biographie de François REBOURS

Par chance l'acte de mariage de François REBOURS, rédigé par le curé d'Oussiat, est conservé aux archives de Pont-d'Ain. À cette occasion, l'époux indiqua qu'il était Compagnon charpentier originaire de la Beauce.

Depuis bien longtemps les Compagnons n'utilisent entre eux que le nom de Compagnon qu'ils se sont choisi. Les charpentiers notamment ne s'appellent pas entre eux « Monsieur X », mais « Coterie X », ou plus familièrement « X », « X » étant leur nom de Compagnon, formé à partir

8 Voir Trésor du terroir. Les noms de lieux de la France, Roger Brunet, CNRS Éditions, 2016.
9 Base de donnée de l'association de généalogie CousAin.
10 Voir plus loin dans le texte.

du nom de leur région d'origine[11]. On peut imaginer que François REBOURS avait opté pour celui de « BEAUCERON »… Cet usage est toujours pratiqué : « Piccard » ou « Bugiste » se reconnaîtront s'ils lisent ces pages …

François REBOURS était âgé de 28 ans lorsqu'il épousa Claudine GALLEY d'Oussiat, le 31 janvier 1770[12]. D'après l'attestation fournie à Église, il travailla comme Compagnon charpentier pendant 13 années dans la Principauté des Dombes, puis vint *demeurer à Jujurieux* l'année précédant son mariage. Né précisément le 2 mai 1743 dans la paroisse de Mévoisins[13] dans l'Eure et Loir ; fils de tabellion, François REBOURS savait lire et écrire.

Après son mariage, il s'installa en tant que charpentier dans la paroisse d'Oussiat où furent baptisés la plupart de ses enfants, jusqu'en 1784. Il n'est pas exclu qu'il ait travaillé en 1773 à la confection des cintres du pont de Neuville[14], mais rien ne le prouve.

Peu avant 1787, les REBOURS tenaient une auberge au lieu dit « Sous Roches » : le curé de Neuville porta sur l'acte de naissance de leur huitième enfant, que François REBOURS était *aubergiste à Neuville dans une maison située au bout de la levée du pont, en Bugey*, c'est-à dire à l'est de la route de Genève. Probablement avaient-ils construit cette maison : il en avait les capacités, puisque plus tard il sera aussi entrepreneur de bâtiments[15].

C'était pour ce commerce un atout considérable que d'être établit au carrefour des nouvelles routes de la Poste[16]. C'est sans aucun doute ce qui lui donna une renommée considérable, à l'image du volume de ses dépendances. Les REBOURS gérèrent cette auberge durant toute leur vie active, mais le Compagnon exerçait en plus une activité d'entrepreneur.

Pendant la Révolution, François Rebours fut nommé officier municipal[17] de Neuville, et désigné pour être juré au tribunal du district de Bourg, en juin 1793. Puis il fut membre de la Société Populaire de Neuville, du 17 novembre 1793 (27 brumaire an II) au 10 décembre 1794 (20 frimaire an III)[18]. En 1801 François REBOURS, *charpentier et architecte,* fut nommé expert pour diagnostiquer le clocher de Saint-Jean-Le-Vieux[19].

La fortune des REBOURS permit à certains de leurs cinq enfants de faire de « beaux mariages »[20].

11 Source : *Étude historique et morale sur le Compagnonnage*, M.C.-G Simon, Capelle libraire, Paris, 1853. La tradition est toujours vivace chez les Compagnons du Devoir.
12 Source : Banque de données généalogiques de l'Association CousAin.
13 Dans le département de l'Eure-et-Loir.
14 Sources : *Études sur les ponts en pierre, Volume IV : Les ponts du XVIII^e siècle, Bourgogne*, Fernand Dartein, Librairie Polytechnique, Paris, 1909. Chapitre consacré au pont de Neuville-sur-Ain, d'après les documents conservés aux Archives départementales de l'Ain, série C, cotes 1083, 1084, 1085 et1086.
15 Voir plus bas.
16 De Lyon à Genève et de Bourg-en Bresse à Belley.
17 Membre du Conseil général de la commune, fonction équivalente à celle de conseiller municipal actuellement.
18 Sources : Société d'Études Historiques Révolutionnaires et Impériales (SEHRI).
19 Source : Délibérations du Conseil municipal.
20 Les Rebours avaient eu en tout 12 enfants ; 5 seulement atteignirent l'âge adulte.

Le 16 septembre 1810, ils cédèrent à leurs trois fils tous les bâtiments situés au nord de la propriété, dont l'auberge, ainsi que les meubles[21], pour un total de 1 550,70 francs. Puis, le 24 novembre 1811, les trois frères passèrent une annonce dans le Journal de l'Ain, en vue de la revente :

À vendre. Belle, très-vaste et riante maison patrimoniale, dans une charmante position, au bout d'une allée d'arbres située près du pont de Neuville-sur-Ain, arrondissement de Bourg, département de l'Ain, sur la route de Lyon et de Mâcon à Genève ; elle consiste en plusieurs corps de bâtimens ayant 135 pieds de façade, et ces bâtimens sont composés de cuisines, salles, salons, chambres, cabinets, greniers, écuries très vastes, hangars, cour, etc., etc. ; le tout neuf et clos de murs. Très grand jardin, aussi clos de murs, et prés icelui un verger emplanté de jeunes arbres. On ajoutera, si les acquéreurs le désirent, des parcelles de vignes peu éloignées. Cette maison sert actuellement d'auberge ; on peut eu faire un entrepôt quelconque ou l'employer pour tout autre usage, attendu son immensité. S'adresser aux trois frères Rebours, propriétaires des dits objets, eu leur domicile, audit Neuville-sur-Ain, qui faciliteront les acquéreurs pour les paiements.

Le reste des biens parentaux fut partagé le 30 mai 1812[22]. Les trois frères eurent le complément des bâtiments, hangars, cours et jardin non encore acquis. Hélène eut la maison neuve mitoyenne construite au nord de l'auberge, ainsi que des terrains à partager avec sa sœur Aimée Françoise. Cette dernière devait recevoir, en compensation de son maigre lot, en outre une soulte de 800 francs de la part de ses frères.

François REBOURS décéda à Neuville-sur-Ain, le 13 mars 1818 à l'âge de 77 ans, après une vie riche et bien remplie. Sa femme décéda chez son fils Antonin le 18 février 1835, âgée de 87 ans. Elle était environ 5 ans plus jeune que son mari.

Une page était tournée ; d'autres passèrent encore … En 1874, l'ancienne auberge des REBOURS était habitée par Victor Amédé PEILLOD[23] ; elle se nommait très à propos : l'« Hôtel des Grandes Écuries »[24].

Proposition synthétique

« Chez-Beauceron » désignait initialement l'auberge du Compagnon charpentier François REBOURS, située au carrefour des routes de la Poste. Ce nom de lieu populaire, renommé par son importance, se transmit d'abord oralement. Il finit par s'imposer au début de la seconde moitié du XIX^{e} siècle, mais suite à une perte du sens, on l'orthographia : « Chez-Bosseron ». Vers la fin

21 Source : Archives départementales de l'Ain, 3E 1848, n°306 – *Vente moyennant 9998 f de bâtiments et fonds près Neuville et de meubles moyennant 552,70 F par François Rebours et sa femme Claudine Galley à François Aimé, Jean-François et Augustin Rebours.*

22 Source : Archives départementales de l'Ain, 3E 1848, n°163 – *Donation entre vifs et partage par François Rebours et sa femme Claudine Galley, à François aimé, Jean-François, Augustin et Françoise et Hélène Rebours, cette dernière étant femme de Louis Antoine, de leurs biens situés rière Neuville et Poncin, sous la rente viagère de 500 F contenant partage entre les dits frères et sœurs Rebours.*

23 Maire de Neuville de 1860 à1870 ; Frère de Marie Anthelmette Peillod, femme du petit-fils de François Rebours.

24 Source : Journal de l'Ain du 20 février 1874.

du XIX[e] siècle, lorsque l'écart grossit et devint un hameau, on omit la préposition qui n'avait plus sa raison d'être. À son tour, « Bosseron » fut longtemps utilisé oralement avant de se voir reconnaître officiellement, vers 1930. Finalement, ce nom de lieu fut fixé définitivement en 1950, lorsque les Poncinois habitant Sous Roche furent rattachés à la commune de Neuville-sur-Ain, au sein du hameau de Bosseron.

C.Q.F.D.

Cet extrait du Journal de l'Ain, du 10 avril 1816, prouve que les REBOURS étaient davantage connus sous leur sobriquet, que sous leur patronyme.

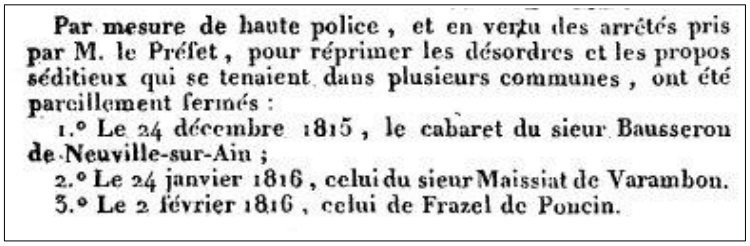

Par mesure de haute police, et en vertu des arrêtés pris par M. le Préfet, pour réprimer les désordres et les propos séditieux qui se tenaient dans plusieurs communes, ont été pareillement fermés :

1.° Le 24 décembre 1815, le cabaret du sieur Bausseron de Neuville-sur-Ain ;

2.° Le 24 janvier 1816, celui du sieur Maissiat de Varambon.

3.° Le 2 février 1816, celui de Frazel de Poncin.

NOMS DE LIEUX PRÈS DE RAPPES ET RÉSIGNEL

Toponymie sur une sélection de quelques lieux-dits.

RAPPES [rap]

Hameau situé au N-O de Neuville-sur-Ain.

Autour de Rappes, la carte géologique et sa notice indiquent qu'en surface, le sol est composé *d'argiles résiduelles de teinte rougeâtre* de faible épaisseur (1 mètre en moyenne) recouvrant un substrat du *Jurassique supérieur et surtout le Crétacé inférieur.*

Attestations

Nous n'avons pas d'attestation très ancienne à citer, si ce n'est qu'il a été établi que la chaux ayant servi à la construction de l'église de Brou (de 1506 à 1532) fut cuite à *Rappe*[25] *;* cela nécessita, par conséquent, l'extraction de pierres calcaires en abondance, et des coupes de bois conséquentes.

Rappe dépendait de la baronnie de Fromente encore en 1789 ; *Rappes*, 1733, Arch. Dép. de l'Ain H 916, f°560 bis (E. Philipon).

Rape, 1650-1670-Déclaration des biens des communautés de Neuville-sur-Ain, Bouchut Arch. Dép. de l'Ain, BIB USU 55-2 (Bresse).

Recherche étymologique

Rappe représente probablement le mot du Moyen-Français *raspe,* issu du verbe germanique **raspôn* signifiant « bois coupé provenant de taillis », ou endroits broussailleux (Anne-Marie Vurpas, et Claude Michel, *Noms des lieux de l'Ain*, Bonneton, 1999).

Rappe est souvent associé à un sol pauvre et caillouteux, qui donne l'aspect d'un terrain râpé (Roger Brunet, *Trésors du terroir*) ;

Proposition

Ce lieu, réputé autrefois pour la fabrication de chaux de bonne qualité, a probablement été altéré par cette activité : la surconsommation du bois des taillis lui donna peut-être un caractère unique de désolation.

25 Construction de l'église de Brou, Annales de la Société d'émulation, agriculture, lettres et arts de l'Ain Société d'émulation (Ain), 1902.

RÉSIGNEL [ʀeziɲɛl]

Hameau de Neuville-sur-Ain situé à l’est de Rappes.

Attestations

Resignal, 1650-1670, Déclaration des biens des communautés de Neuville-sur-Ain, Bouchut Arch. Dép. de l’Ain, BIB USU 55-2 (Bresse).

Risinel prope fromentes, 1436 , Arch. De Côte d’Or, B 696, f°209 r°).

Le fé de Risinel et les appendices … tenu par Ioceranz de la Bauma, 1306, *Preuves de l’histoire de l’illustre Maison de Coligny*, Du Bouchet, 1662, page 98, extrait du Trésor des titres de la maison de Coligny.

Recherche étymologique

Résignel : évolution du nom de l’ancien fief de *Risinel*, qui était probablement un nom de personne.

BESSICOT

21 janvier 2021

Il existe, au hameau de Rappes, un lieu-dit nommé Bessicot. Il a d’ailleurs donné son nom au très officiel chemin de Bessicot, servant d’adresse postale.

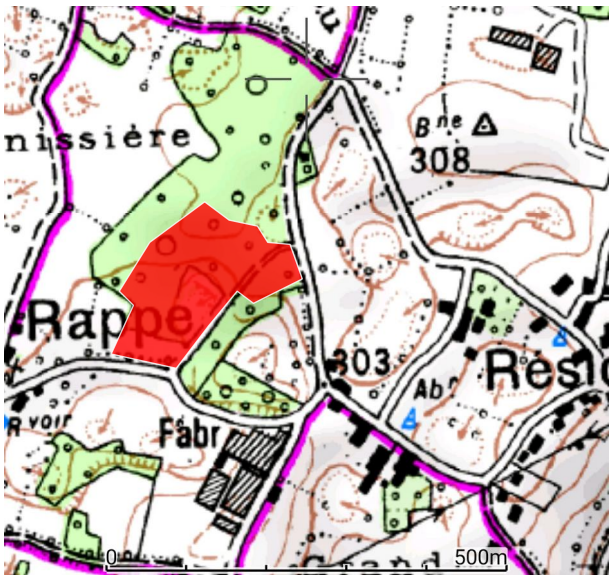

Bessicot, situation au cadastre actuel

Au Besaco, situation en 1813

En 1813

Le toponyme *Bessicot* apparaît sous cette écriture dans l'état parcellaire de 1844 ; mais au cadastre de 1813, il était dit *Au Besaco ;* ce terrain vague avait une surface de 60 ares et comprenait les parcelles n° 2225 et 2226 de la section D, 2e feuille.

Recherche étymologique

La recherche d'attestation ancienne pour *Besaco* reste vaine. Par contre, il exite *Le Besaci*, 1355, hameau de *La Besace*, commune de Saint Étienne-sur-Ressouze, dans l'Ain (Archives de l'Ain série G).

Besaco fut un patronyme : on en trouve usage au XVIIIe siècle au Pays de Gex, dans les relevés de l'association généalogique Cousain. *Bessicot* est également un patronyme originaire du centre de la France. Mais, employé avec la préposition « Au », *Bescao* représenterait plutôt un objet, au sens propre ou figuré.

Or,

- *Besaco, Bezaço* est défini par le *Dictionnaire analogique et étymologique des idiomes méridionaux*[26] comme une besace, un bissac, soit sac à deux poches.
- *Besaci*, ou *besaccia*, était une besace, d'après l'*Étude sur le patois lyonnais*, parue dans la *Revue du Lyonnais* de 1870.
- Le *dictionnaire de l'Académie française*, 4e édition, de 1762, indique : *Besace, espèce de sac ouvert par le milieu, & fermé par les deux bouts, en sorte qu'il forme deux poches. Les Religieux mendians portent la besace*.
- Le dictionnaire de Trévoux (1751) précise : *réduire quelqu'un à la besace,* c'est le réduire à l'aumône.

Proposition

Bessicot serait le toponyme « fossile » de l'ancien lieu *Au Besaco*, c'est-à-dire *à la besace*, terme qui aurait caractérisé des terres peu fertiles, laissées en terrain vague, comme on l'a vu. Le micro-toponyme *La cote s'il pleut*, qui désignait jadis un lieu voisin, aurait une origine semblable.

LA COTE S'IL PLEUT

Situation

D'après le cadastre de 1813, ce lieu assez plan comprenait les parcelles n° 2217 à 2247, incluses dans la même section, formant un ensemble de 1,35 ha, composé pour moitié de terre, le reste de prés.

26 Volume 1, L. Boucoiran, Baldy-Riffard, 1875.

Attestations

Sans grande surprise, la recherche d'un toponyme identique reste vaine, mais l'IGN recense :

• *Écoute-s'il-pleut*, Carves, Dordogne ;

• *Écoute-s'il-pleut*, Dravegny, Aisne ;

• *Écoute-s'il-pleut*, Imbleville, Seine Maritime ;

• *Écoute-s'il-pleut*, La Tardière, Vendée ;

• *Écoute-s'il-pleut*, Marigny-en-Orxois, Aisne ;

• *Écoute s'il pleut*, Gourdon, Lot ;

• *Écoute-s'il-pleut*, La Tardière, Vendée ;

• *Écoute-s'il-pleut*, Savigny-sur-Braye, Loir et Cher ;

Et encore :

• *L'écoute-s'il-pleut*, Lhommaizé, Vienne ;

• *L'écoute-s'il-pleut*, Mauchamps, Essonne ;

Cependant, le géographe Roger Brunet[27] indique que certains de ces noms de lieux ironiques seraient devenus *La Goute s'il pleut*, à Saint-Cyr-en-Val, dans le Loiret, et pareillement pour *La Goute s'il Pleut*, à Bayas, en Gironde.

Recherche étymologique

Définitions d'« Écoute s'il pleut » :

Le dictionnaire de l'Académie française, V^{e} édition, tome 1er, 1814, dit : « On appelle un écoute s'il pleut, un moulin qui ne va que par des écluses ; et de là on dit proverbialement, Écoute s'il pleut, c'est un écoute s'il pleut, pour dire aux gens, qu'ils s'attendent à des choses qui n'arriveront peut-être jamais, ou qui n'arrivent que très rarement ». Le dictionnaire de Trévoux (1771), indique : « Un écoute s'il pleut est un moulin à qui l'eau manque souvent, et qu'au sens figuré, on le dit de celui qui attend patiemment qu'il lui vienne quelque bonne fortune, sans qu'il se mette en peine de se la procurer. »

Nous suggérons que *La Cote s'il pleut* pourrait être dérivé de « L'Écoute s'il pleut », avec des mutations de la voyelle « a » en « e », et la consonne « g » en « c » par assourdissement. Ces phénomènes se rencontrent couramment en onomastique (voir Henri Suter).

Proposition

Ce nom de lieu caractériserait de manière assez juste une aire agricole au sol très argileux et peu profond, déposé sur un substrat karstique, donc sensible à la sécheresse, fournissant des rendements aléatoires.

27 Trésors du terroir, Les noms de lieux de la France, Roger Brunet, CNRS Éditions, Paris, 2016.

VIER DE GAVELLE & VIER DE SOBLAY

Situations

Ces deux noms de lieux, l'un situé entre Rappes et Résignel, l'autre au sud-sud-est de Rappes, sont à peu près d'emplacement et de tailles identiques aux lieux-dits *La Vié de Gravelles* et *La Vié de Soblay,* portés au cadastre de 1813.

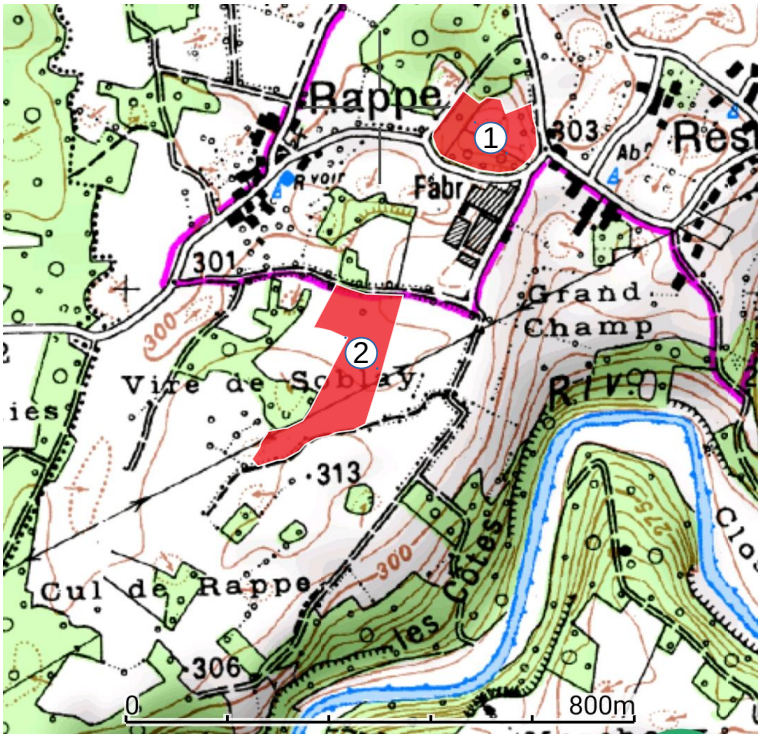

1)- La Vié de Gravelles – 2)- La Vié de Soblay

En 1813, *La Vié de Gravelles* (1) se composait essentiellement de terres, terrains vagues, taillis et quelques vignes. Actuellement, c'est une cuvette, assez profonde côté sud-est, en grande partie boisée. *La Vié de Soblay* (2) se composait de 11 hectares de terres.

Attestations

On recense dans l'Ain plusieurs toponymes formés à partir de *Vié* ; ils caractérisent tous des chemins, or *La Vié de Gravelles* et *La Vié de Soblay,* caractérisent des zones d'agriculture et d'élevage. Il n'a pas été trouvé d'attestation ancienne en rapport avec cette fonction.

Recherche étymologique

Le dictionnaire du Moyen-Français indique que *Veé*, ***vié***, *vet*, *vé,* exprimaient la défense, la prohibition, c'était un ban public pour défendre quelque chose.

Proposition

Ces lieux pourraient avoir été réservés aux habitants de Gravelles et Soblay pour y faire paître leurs animaux. Cette hypothèse est renforcée par la présence du lieu-dit *En de Rappe*, près de *La Vié de Soblay*, marquant ainsi un usage réservé aux anciens habitants de Rappes.

ÉTRANGLE COU

Situation

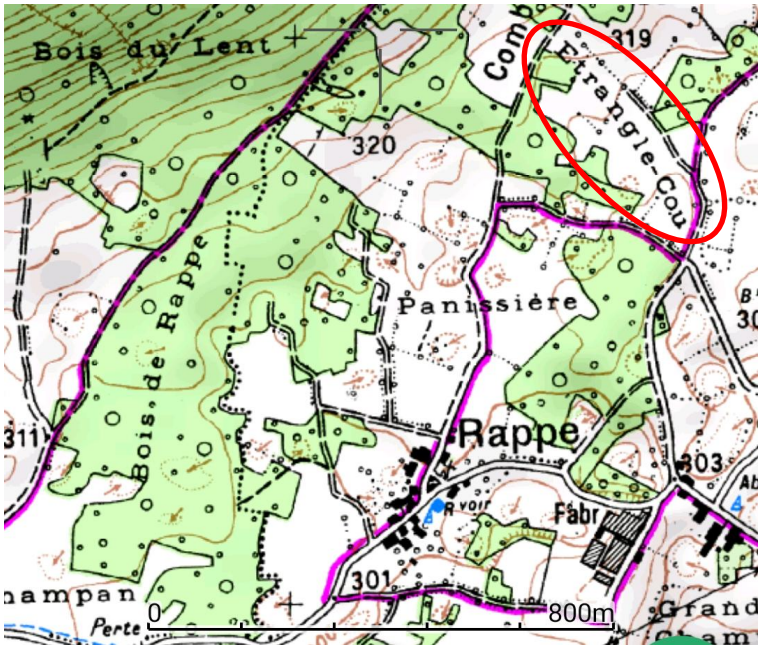

Ce lieu-dit se situe au nord des hameaux de Rappes et Résignel.

Il est indiqué sur la carte au 1/25 000e de l'IGN. En 1813 cette espace était composé de terres, taillis et pâtures.

Ce toponyme a été repris dans cadastre actuel sous le vocable « Trangle-Cou ».

Attestations

Nous n'avons pas à citer d'attestation plus ancienne que 1813.

L'IGN a recensé quelques toponymes semblables :

- *Étrangle-renards*, à Charbonnières, en Saône-et-Loire ;
- *Étrangle-chèvre*, à Briantes, dans l'Indre ;

Recherche étymologique

Diverses significations possibles pour *Étrangle-cou* :

- Nom donné parfois en botanique à la parisette à quatre feuilles.
- Variété de poires âpre.
- Nœud coulant pour étrangler les oiseaux.

Proposition

L'origine de ce nom de lieu reste obscure.

PANISSIÈRE

Situation

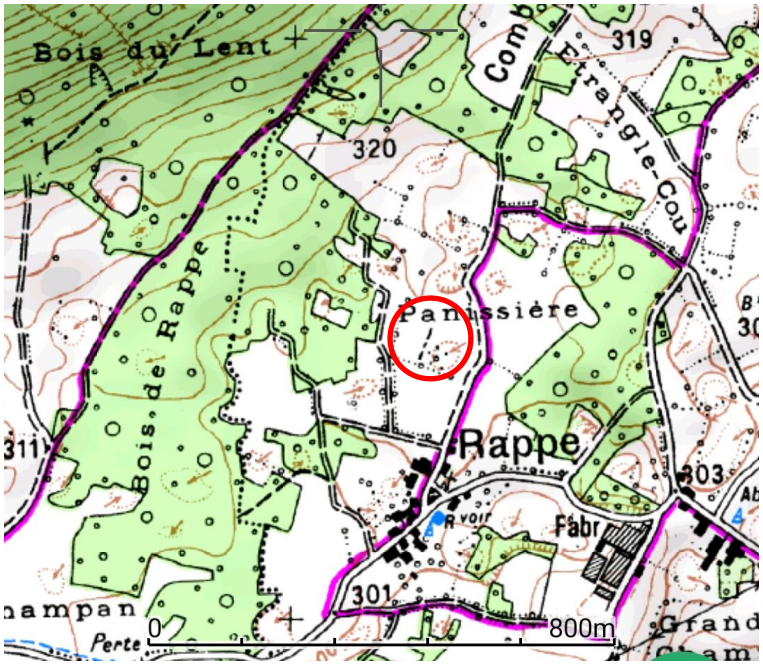

Lieu-dit situé au nord du hameau de Rappe.

Il est porté sur la carte au 1/25 000e de l'IGN.

En 1813 cette espace était composé en majorité de terres et de quelques pâtures, sous les variantes lexicales *Panissière, La panessière* et *Pannessière.*

Panissière est reprit par le cadastre actuel, bordé à l'est et à l'ouest par deux chemins ruraux.

Attestations

Panissières : « Martinus de *Panicères* », 1413, terr. Mayenson, f°96 v°, (Dictionnaire topographique de la Loire).

Panissière, lieu situé dans le territoire de la paroisse de Jujurieux, Archives de départementales de l'Ain, 1632, 3E 1520, f°567.

Recherche étymologique

D'après Henry Suter : *Panessière* et *Pannissière*, sont des lieux où l'on cultivait du millet ou panic millet (Panicum miliaceum), le millet commun ou millet des oiseaux ; du patois : *panet, panis*, ancien français *panise*, avec les suffixes collectifs -erie, -ière.

Pour l'emploi de *panis*, on peut citer : « … grains comme *panis*, avoine, orge ou autre », Archives de départementales de l'Ain, 1745, 3E 1621, f°66.

Proposition

Anciennes terres où l'on cultivait collectivement le millet.

TUILIÈRE BARDOT

Situation

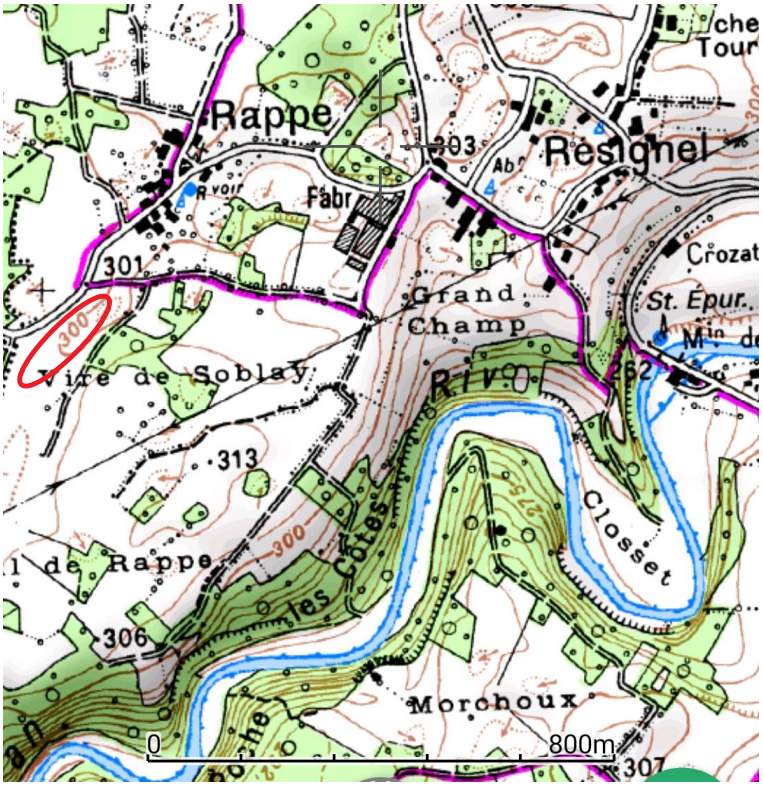

Le lieu-dit *Tuilière Bardot* se situe au sud-sud-ouest de Rappes, en bordure de la route menant à Soblay.

Il est appelé *Verchère Bardot* au cadastre de 1844 (*Verchère* : pâturage proche de l'étable).

Au nord et au nord-ouest de Rappes, plusieurs autres toponymes sont formés avec le patronyme *Bardot* :

- Actuellement, et déjà en 1844 : *Bois Bardot* et *Bardotte ;*
- *En 1813 : Champ Bardot et la Bardotta.*

Attestations

(La) Tuilière, 1361, écart de la commune de Brens (*Dictionnaire Topographie du Département de l'Ain*, E. Philipon*).*

Tiellire Bardot, cadastre de 1813 : ensemble de parcelles en terres et taillis.

Recherche étymologique

Tuilière est la forme suisse-romande du mot *tuilerie*.

Tiellire : *tiellier*, tuilerie (Dic. Godefroy), les deux lettres terminales ayant subi une métathèse (permutation des lettres).

Proposition

Emplacement où l'on extrayait de l'argile, ou bien celui où l'on fabriquait des tuiles. Rappelons que la carte géologique indique la présence d'argiles rouges autour de Rappes. Leur abondance était sans doute plus importante en ce lieu plus particulièrement. D'après les Titres de Châteauvieux, déjà en 1432 une carronnière cuisait des tuiles à Rappes.

Lieu-dit Tuilière Bardot

DERONTAY

Le cadastre actuel n’a conservé ce nom de lieu que pour un groupe de parcelles situées au nord-nord-est de Résignel, au lieu-dit noté *Terre Rouge* sur la carte IGN (repère 2).

Situations

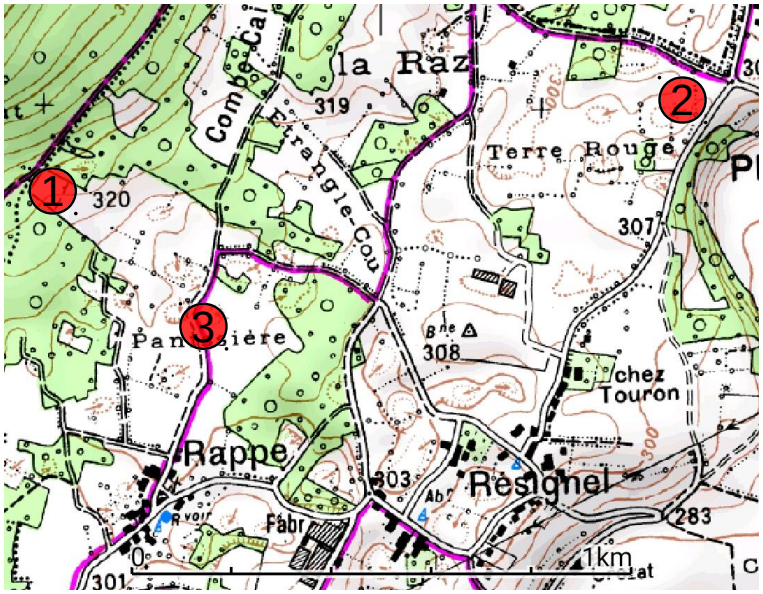

Au cadastre de 1813, on recense, vers Rappes et Résignel :

(1) Section D, 2° feuille, parcelles n° 1482 à 1494

(2) Section D, 2° feuille, parcelles n° 1664 à 1688

(3) Section D, 2° feuille, parcelles n° 2283 à 2285

Terres et vignes.

À cette même époque, s’utilisait également :

- *Le Derontey*, section A, 2° feuille, parcelles n° 1914 à 1918, terres et pâtures situées 800 mètres à l’ouest du hameau de Thol ;

- *Les Grands Derontey,* section A, 2° feuille, parcelles n° 1906 à 1909 ; terres ; même emplacement que dessus.
- *Au Derontey,* section C, 1° feuille, parcelles n° 499 à 501 et parcelles n° 513 à 518, terres et vigne situés au nord-est du hameau de Fromente.
- Au Derontay section C, 3° feuille, parcelles n° 2372 à 2386, terres, châtaigneraies, pâtures ; parcelles n° 2397 à 2402, terres ; parcelles n° 2404 à 2407, terres ; ensemble situé au nord du hameau d'Arturieux.

Attestations

Nous n'avons pas d'attestation ancienne à citer ; mais ce toponyme est très courant en Bresse : on le trouve à Pirajoux, Saint-Étienne-du-Bois, Saint-Étienne-sur-Chalaronne, Vonnas, etc. et même dans le Revermont, à Bohas par exemple.

Recherche étymologique

Déronté, est un substantif masculin du vieux français (*Langage Populaire de Mâcon et des environs*, Mâcon, 1926) ; *desrouter, desroter,* sont des verbes signifiant *rompre, briser (*dictionnaire du Moyen-Français).

Proposition

Terres défrichées probablement vers la fin du XVII[e] siècle ou au début du XVIII[e].

GRIFFONNIÉRE

Situation

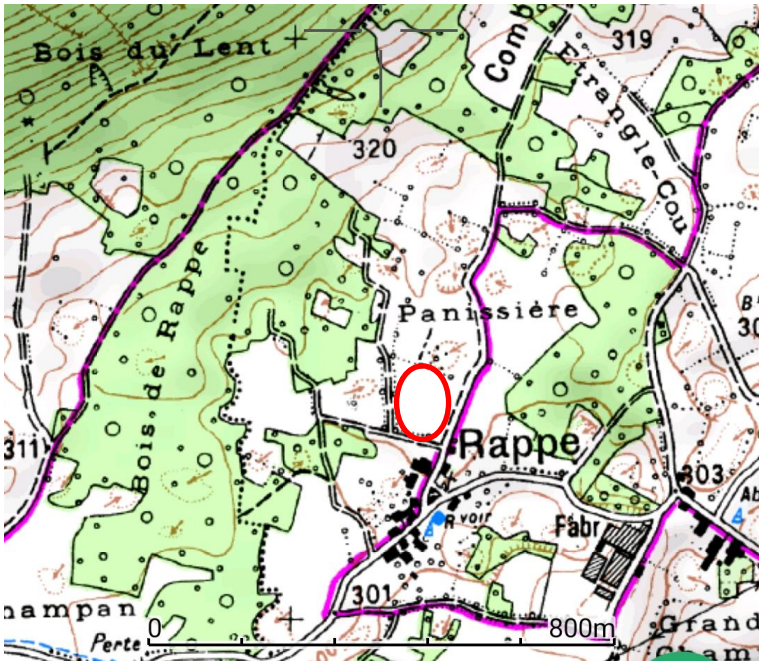

Lieu-dit porté au cadastre actuel, jouxtant le hameau de Rappes par le nord-est. En 1813, il comportait les parcelles n° 2578 à 2586 de la section D, 2[e] feuille, et se nommait *Terre du Greffonnier.*

Attestations

1330, seigneurie de *la Griffonnière*, indivise entre Jean de l'Aubépin, surnommé *Griffon* et Odet son frère, commune de Villemotier (Topographie historique de l'Ain, M.C. Guigue).

1629, Claude *Griffon*, marchand de Neufville (Neuville-sur-Ain), Archives départementales de l'Ain, 3E 1518, f°322.

Recherche étymologique

Généralement la *Griffonnière* désigne la propriété ou la maison d'une personne nommée, ou surnommée, *Griffon.*

Griffon, grifon, pouvaient désigner un homme vaillant *(Dic. Godefroy).*

Proposition

Anciennes propriétés d'un dénommé Griffon.

MOULIN POUSON

Situation

Ensemble de terrains vagues cadastrés en 1813 sous les n^{os} 742 à 748 de la section D, 1re feuille.

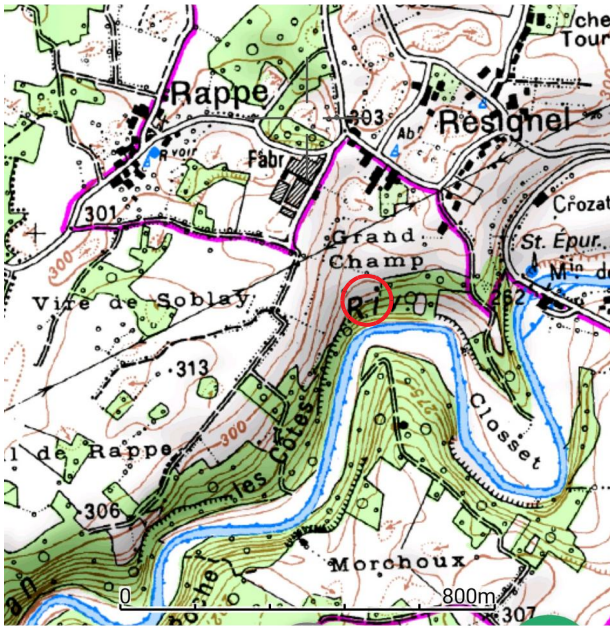

Étymologie

Pouson est un patronyme Bressan en usage aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles.

Proposition

Probablement, l'emplacement d'un ancien moulin qui se situait à l'aval de celui de Fromente, dans un méandre, en contre-bas de la fabrique de Résignel. Il était desservi jadis par un chemin qui figure sur l'ancien cadastre.

NOMS DE LIEUX PRÈS DE PLANCHE

Toponymie sur une sélection de quelques lieux-dits autour du hameau de Planche, surplombant la vallée du Suran en rive droite, au nord de Neuville-sur-Ain.

Arrivée à Planche depuis la route de Résignel

PLANCHE

À la Révolution de 1789, Planche dépendait de la baronnie de Fromente. Au cadastre de 1813, le hameau comprenait 19 bâtiments et 17 foyers.

Attestations

De la Planchi : 1253-*Grand cartulaire de l’abbaye d’Ainay*-Guigue-Page 547.

De Planchiis : 1267-*Bibliotheca Dumbensis Vol 2*, page 163. *1273*, 183 du même ouvrage. Cité par E. Philipon, à propos de Planche, commune de Neuville-sur-Ain.

Les Planches : 1650-*Déclaration des communautés de Neuville-sur-Ain* (Réponses au questionnaire de l’Intendant Bouchut).

Planche : 1771-Archives de la Côte d'Or, B 12 007, f°384, Reprise de fief et dénombrement de Châteauvieux.

Entrée est de Planche

Recherche étymologique

Dictionnaire du Moyen-Français :
« Planche : substantif féminin.

- A. « Pièce de bois plane, plus longue que large, planche ».
- B. Par métonymie « Passerelle, petit pont fait de planche ».
- C. Par analogie :
  - « Plaque ».
  - « Petit espace de terre, plus long que large, que l'on cultive ». »

Dans son ouvrage « **Trésor du Terroir. Les noms de lieux de France »,** Roger Brunet indique que pour les géographes, *planche* est employé dans le sens de petit plateau ; il en a relevé une dizaine dans l'Ain.

Proposition

Bien qu'il existe un pont et deux gués au fond de la vallée du Suran, près du hameau de Planche, cette origine ne semble pas lié à un caractère remarquable : des passerelles, appelées *planches*, franchissaient tous les petits cours d'eaux de la région. Nous penserions plutôt à la caractérisation d'un emplacement exceptionnel, presque plat, où auraient été édifiés les bâtiments d'un ancien domaine agricole : Planche est environné de grandes pièces de terres composées d'alluvions argileuses avec cailloutis émoussés[28] (*Fromentière, les Oriaudes*) ; s'ensuivit une agglutination

28 Source : Carte géologique du BRGM et notice.

de maisons formant une partie du village actuel. À noter qu'au début du XIX[e] siècle, la famille Marron – descendant des seigneurs de la Tour de Neuville – possédait toujours la ferme située à l'entrée du hameau, avec les plus grandes pièces des meilleurs terrains, la plupart attenants à la ferme. Notons également que le toponyme *aux Planches* était utilisé au début du XIX[e] siècle pour quelques prés situés à l'aval du château de Saint-André, rive droite du Suran, que l'on pouvait qualifier de *planches* au sens agraire.

FROMENTIÈRE

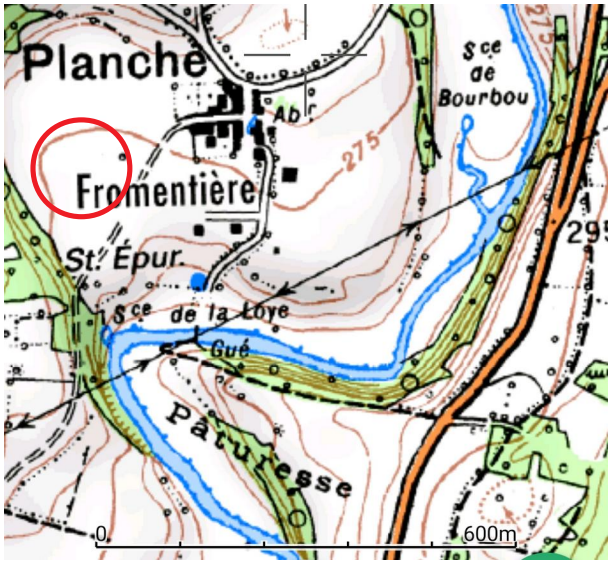

Belles terres agricoles, en légère cuvette, situées à l'ouest du hameau, bordées à l'est par l'ancien chemin de Planche à Résignel où s'embranche un sentier improbable descendant à la source de la Loye. Ce lieu-dit n'apparaît pas au cadastre de 1813 : il est remplacé par plusieurs autres toponymes de peu d'intérêt.

Attestation

La Fromentière, ancien lieu dit de la commune de Buenans, *en la Fromentieri in parrochia de Buenens*, 1299-1369 (Archives de la Côte d'Or, B 10 455, f° 11 r°)

Recherche étymologique

Henry Suter indique :

« *fromentière*, vieux français, « terre qui produit du froment », du latin *frumentum*, « céréales, grain, blé ». »

Proposition

Terres bien exposées et bien drainées, propre à cultiver le froment.

LES ORIAUDES

Appelé « Verauriode » sur l'état parcellaire de 1813, incluant les parcelles 3257 à 3276 de la section C, seconde feuille du plan. Très probablement la mauvaise transcription de *Vers Auriode*.

Recherche étymologique

*Oriaud*e pourrait avoir prit pour radical le patronyme *Ory*, le suffixe *-aude* lui donnant une connotation négative (dictionnaire des suffixes).

On trouve ce mot employé dans un texte écrit en patois du Centre-Ouest publié le *Subiet*, tome 23, 1991 : « *vé donc faucher tes oriaudes* », en parlant de « mauvaises herbes ».

Vers les Auriodes – Borne au bord de la route

Proposition

Vers Oriaude, toponyme à l’origine incertaine, probablement un sobriquet : vers les terres d’Oriaude.

BOURBOUX (et Source de)

Dans l’état parcellaire de l’ancien cadastre les lieux se nommaient *Pré Borbonne* et *Borbonne*. D’après le plan, la source jaillissait dans un bassin naturel de 40 m de diamètre ; son exutoire mesurait de 10 à 20 m de largeur.

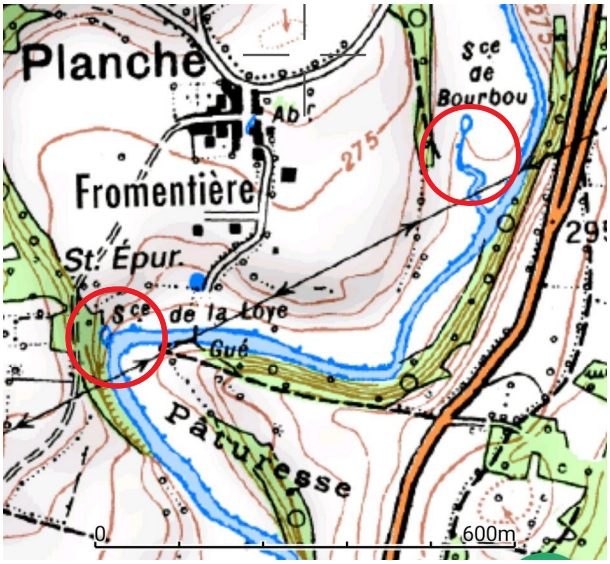

Recherche étymologique

À propos de sources bouillonnantes, on peut citer plusieurs toponymistes.

Henry Suter : « Racine gauloise **borb-*, qui évoque une eau bouillonnante, racine indo-européenne **bh(e)reu-*, « bouillir, bouger sauvagement ». »

Source de Bourboux

Roger Brunet, dans *Trésors du terroir* : « Les noms en *borb, bourb* comme *Bourbon, Bourbonne* sont reliés tantôt à une source jaillissante, tantôt à un dieu des sources *Bormo ou Borvo*, tantôt à la boue (la bourbe) : mais bourbier et source, même thermale, ne sont pas synonymes et l'on a du mal à s'en tirer en invoquant une source à la fois boueuse et bouillonnante : les eaux thermales et minérales sont habituellement plutôt claires… »

Jean Coste : « *borbe*, f. *bourbe, borme, bourme, vourme ; morme* (après échange entre bilabiales) : « source jaillissante », dont l'eau peut avoir des propriétés thérapeutiques, comme y font allusion le nom de certaines stations thermales telles que La Bourboule (Puy-de-Dôme), Bourbon-l'Archambaut (Allier) ou Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne). Le mot proviendrait d'une base préceltique **horb-*, que l'on retrouve non seulement dans *Borvo* (ou *Bormo*), divinité gauloise des sources, mais également dans les noms communs de la famille de bourbier. C'est pourquoi le sens est souvent difficile à cerner, car il est impossible de préciser, pour bien des toponymes, s'il est fait référence à une source puissante ou bien à la zone bourbeuse qu'elle crée autour d'elle. »

Proposition

Bourboux (sic) ou *Bourbonne* caractérisent bien cette source, et les résurgences du Suran qui jaillissent de manière spectaculaire à cet endroit, lorsque la rivière est en crue.

LOYE (Source de la) [lwa]

Petite source située au sud-ouest du village de Planche, sortant de la roche à l'angle d'un pré inondable, tout près d'un méandre du Suran.

Recherche étymologique

Citons :

Pégorier : « Mots régionaux *loy, loye*, « pré humide » (Savoie), *loye*, « ruisseau » (Ain). »

Henri Suter : « Patois savoyard *louia*, « fondrière », *louie, louyé, lôye*, « prairie humide, flaque d'eau », du gaulois **lokos, *lokwa*, « lac ». »

Proposition

Cette source, sortant des profondeurs de la roche dans une prairie humide, forme une petite flaque qui se vidange dans le Suran proche : elle porte merveilleusement son toponyme. En 1813, on appelait la petite prairie : *le Pré du Puits ;* là, on puisait l'eau potable.

Source de la Loye

BALME (AU)

Ce lieu est situé, d'après le cadastre actuel, entre l'ancien chemin de Planche à Neuville-sur-Ain et le Suran. Le profil du chemin suit le bord supérieur du plateau rocheux incliné vers l'ouest surplombant le Suran en rive gauche. Le lieu *au Balme* descend vertigineusement jusqu'à la rivière. L'ancien cadastre le désigne par *Vers les Barmes.*

Attestations

Édouard Philipon a recensé 17 noms de lieux semblables dans son *Dictionnaire topographique du Département de l'Ain*. La plus ancienne mention est celle de Balme en Valromey, *Balma in Verromesio,* en 1120. Plusieurs autres toponymes sont des dérivés de *Balme.* L'inventaire indique aussi *la Barme,* commune de Corbonod(*en laz Barmaz)* en 1400, ainsi que trois autres dérivés, dont *Barmalon,* commune de Boyeux-Saint-Jérôme.

Grotte située au Balme

Recherche étymologique

Ces toponymes, *Balme* ou *Barme,* désignent habituellement, dans cette région, un abri sous roche ou une paroi rocheuse. Henri Suter confirme : grotte, cavité, abri naturel sous roche, falaise, par extension et dans certaines régions coteau, éminence. Bas latin *balma, balmensis,* « abri sous roche », gaulois *balma,* « grotte, trou dans le rocher ». Dans certains cas, le « l » de *Balme* a muté en « r » par confusion.

Proposition

Cette bande de terrain à la pente vertigineuse, comportant quelques trous ou petites grottes, possède bien les caractères des toponymes semblables de la région.

PATURESSE

Au cadastre actuel *Pâturesse* se situe entre le Suran, l'ancien chemin de Planche à Neuville et la route de Meyriat. Ce toponyme remplaça les lieux de *Fontaneraie, vers le Pâturel, vers les Pâtures* et *les Pâtures*, qui figuraient au cadastre de 1813. Voir sa situation sur la carte des sources plus haut.

Recherches étymologiques

Il n'existe pas d'attestation ancienne pour ce nom de lieu.

Recherches étymologiques

Si *les paturesses* était jadis un droit payé au profit de la ville, sur chaque setier de grain consommé par le boulanger, il faut voir ici une contraction formée à partir du radical *pâture*, et du suffixe collectif *-resse (Dictionnaire des suffixes)*.

Pâturel : forme ancienne *pasturel*, signifiant pâturage (dictionnaire Godefroy).

Pré de Fontaneraie

Fontaneraie : micro-toponyme formé du radical patoisant de fontaine et du suffixe -eraie indiquant l'abondance, pour qualifier la prairie du comte de Châteauvieux bordant du Suran.

Proposition

Ensemble de parcelles destinées au pâturage.

BLETONNAZ

Bletonnaz devrait se prononcer selon les règles du franco-provençal : **[blƐtɔnə]**. On le trouve d'ailleurs, en divers lieux, écrit parfois *Bletonne*.

L'ancien cadastre nomme ces lieux : en *la Bletonna* et *vers la Bletonna*.

Deux emplacements nommés *Bletonnaz*, situés entre Fromente et Arturieux sont portés au cadastre actuel, mais dans l'ancien état parcellaire, ils figuraient sous *le Blotonay*, pour l'un, et *Terres de la Bletonne* et *en la Bletonna*, pour l'autre.

Attestations

Le Bletonnay, Commune de Bâgé, *Apud Pra Borsan ou Bletenei*, 1344 (Archives de Côte d’Or, B 552, f°20, r°- Cité par E. Philipon).

La Bletonnaz, commune de Bohas, cadastre 1825-28.

Recherches étymologiques

Selon *Les noms de lieux de France*, d’André Pégorier, dans notre région une « blétonnée » était un « bois nouvellement planté » (Voir au toponyme Bletounado).

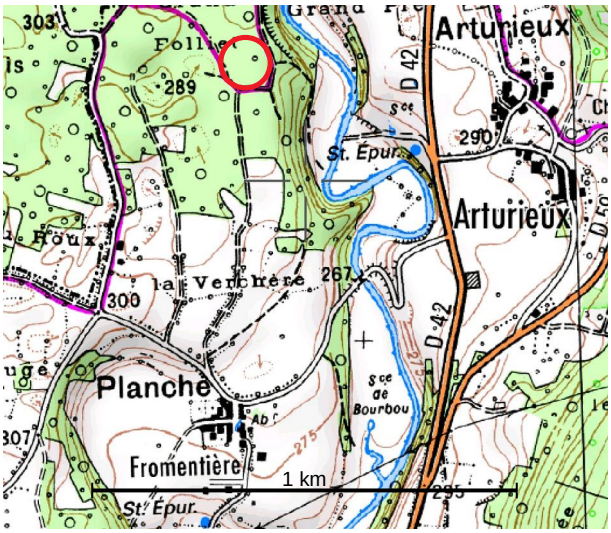

Situation de Bletonnaz

Proposition

Anciennes plantations forestières.

NOMS DE LIEUX PRÈS D' ARTHURIEUX

Toponymie sur une sélection de quelques lieux-dits autour du hameau d'Arthurieux, situé au nord de Neuville-sur-Ain.

Topographie des noms de lieux répertoriés au cadastre actuel.

ARTHURIEUX

Le hameau d'Arthurieux comporte deux groupes d'habitations situés sur un petit plateau vallonné, 30 mètres plus haut que le cours actuel du Suran, en rive gauche. Une chapelle surplombe l'ensemble.

Recherche étymologique, proposition

Arthurieux s'est écrit sans « h », ou sans « x ».

Dans les *Noms de lieux de l'Ain*, Anne-Marie Vurpas et Claude Michel proposent que le nom Arthurieux ait pour origine celui d'un propriétaire gallo-romain : *Artur*, avec du suffixe locatif *-(i)acum*. Cette hypothèse est parfaitement crédible, malgré l'absence d'attestation, compte tenu du florissant passé gallo-romain de la vallée.

Notons en passant, qu'*Arturiacum* était le nom gallo-romain de la ville flamande Aartrijke, située au sud-ouest de Bruges (Maurits GYSSELING, linguiste spécialisé en onomastique, 1983).

LA CHAPELLE

Jadis, l'ancien cadastre situait la Chapelle Sainte-Anne, reconstruite au XIX^{e} siècle, au lieu-dit *Au Mollard (mollard = tertre, mamelon)*, tandis-que le lieu-dit *La Chapelle* désignait les vignes attenantes au nord. Ces deux entités apparte-

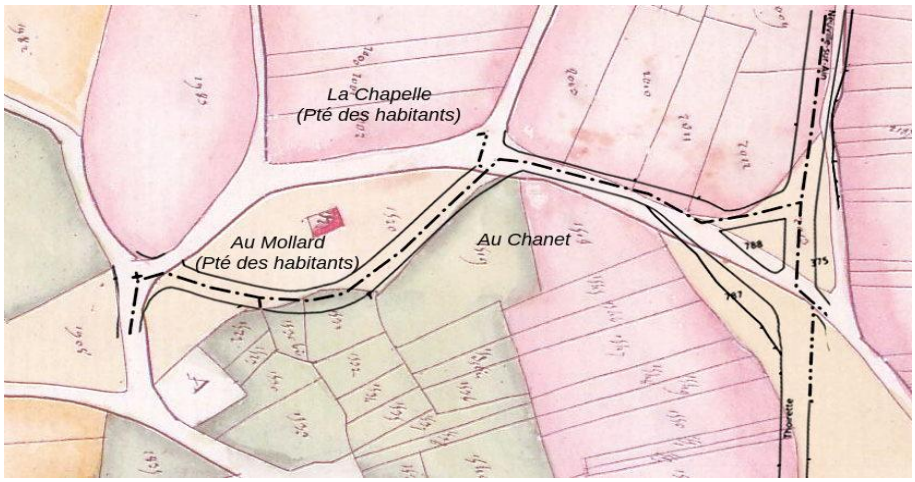

Le tracé des chemins nouveaux est de couleur noire.

naient aux habitants d'Arthurieux, ce qui laisse à penser que les revenus qu'ils tiraient de l'amodiation des vignes servaient à l'entretien de la chapelle depuis son édification.

LA MOLASSIÈRE

Sur le cadastre de 1813, on remarque deux emplacements appelés « Aux Molassières » : l'un se situe dans le carrefour au-dessus de la chapelle, et l'autre s'étend vers l'est jusqu'à la limite communale de Poncin, à proximité du col (voir l'extrait de carte). Le cadastre actuel, sous l'appellation *La Molassière*, ne comprend que l'ancienne grande zone, qu'il étend vers le nord, de part et d'autre de la D 81.

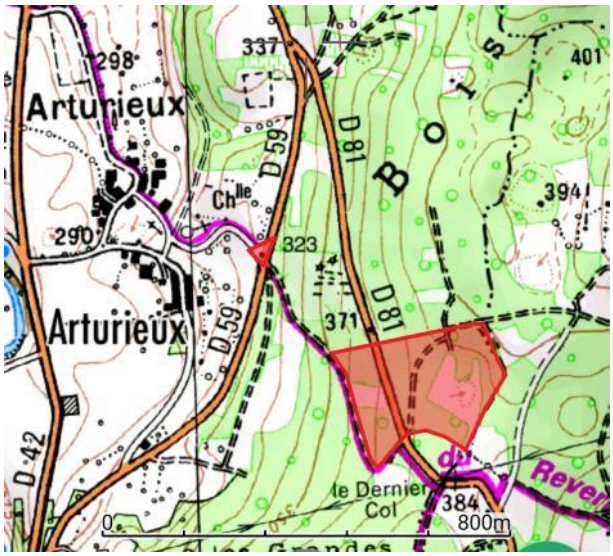

Situation des anciens lieux-dits "Les Molassières"

Recherche étymologique

Molassière : carrière d'où l'on extrait de la pierre appelée molasse.

Molasse : ensemble de roches sédimentaires, essentiellement détritiques, souvent des grès, formés de sables dont les grains se sont liés par un **ciment calcaire argileux**. L'origine du mot *molasse* est incertaine : elle pourrait être le mot latin *mola*, « meule », car les grès non altérés constituent d'excellentes meules ; mais le mot, qui désigne aussi des pierres tendres, pourrait provenir également du latin mollis, « mou ». Pour ces qualités, son grain fin et sa teinte légèrement ocrée, la molasse est idéale pour la construction d'édifices. Avant l'invention de la brique réfractaire, la molasse servait surtout à la construction des fours.

Proposition

In situ, en l'absence d'anciennes carrières, on trouve de petits blocs d'une pierre tendre assez dense, à la pâte fine et homogène, teinte *café au lait* à la cassure, facile à polir et à tailler. Ces roches formées au *Kimméridgien inférieur*[29] sont des *calcaires sublithographiques*[30] en bancs généralement de très faible épaisseur. Cette pierre aurait pu servir jadis à la confection des corps de chauffe de *fourneaux* ou fours.

VERS LA CARRONNIÈRE

Carronnière : terme régional qui désignait un lieu d'extraction d'argile, une tuilerie ou une briqueterie. L'ancien cadastre indique l'emplacement d'une tuilerie : voir l'extrait du plan, ou le repère « 1 » sur la carte ci-dessous.

29 Sources : carte géologique et notice « Bourg-en-Bresse » du BRGM.
30 C'est-à-dire contenant une proportion d'argile comprise entre 3 et 6 %.

Attestations

Au XVII[e] siècle Jean Claude BOISSON (1662-1675) était propriétaire de la carronnière[31] ; puis Joseph SIBERT en 1765[32].

LA PATIERRE

Sur l'ancien cadastre, on trouve ce lieu nommé *Aux Patières*, section C, 3[e] feuille, parcelles n° 2392 à 2395, 2462 à 2477 et 2504 à 2521, en terres et pâtures. Repères « 2 » sur la carte IGN.

Attestations

Sans attestation ancienne, on peut cependant citer : *Patière*, à Saint-Laurent-d'Agny, Rhône.

Recherche étymologique

Patière, ou *Pattierre*, auraient pour radical le verbe de vieux français *patier*, fouler des pattes, piétiner, employé avec le suffixe *-ière* pour désigner un lieu de pâturage collectif.

AU PARCHET

Ce toponyme figurant à l'ancien cadastre, repère « 3 » sur la carte IGN, se nomme désormais *Dérontay*.

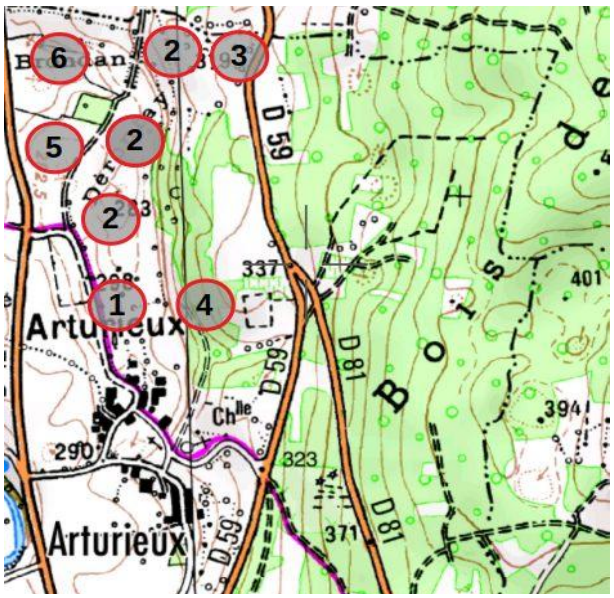

Attestations

L'IGN a recensé plusieurs de ces toponymes dans la région ; on peut citer :

- Parchet, Les Chapelles, Haute-Savoie ;
- Le Parchet, Entrelacs, Haute-Savoie ;
- Parchets, Boz, Ain.

Recherche étymologique

Le dictionnaire Godefroy indique qu'un *parchet* était un petit parc, une petite étendue de terre ou un champ clos, dont la fonction était parfois d'y attirer les animaux et les prendre. Du latin médiéval *parricus*, « lieu clos » (FEW VII, 664b, 666b).

Proposition

31 Source : La vie dans un village du Revermont : Rignat, Paul Cattin.
32 Archives départementales de l'Ain, 3E3135, f°653-*Quittance*.

Le Parchet serait donc un lieu défriché et clos dans le but d'isoler ou de protéger nuitamment des animaux – peut-être ceux pâturant collectivement en *la Patière* – au Moyen-Âge et même plus tardivement.

BOCHELET

Bochelet est la forme actuelle de l'ancien nom de lieu *Aux Bouchelets* figurant sur le cadastre de 1813, section C, 3e feuille, parcelles n° 2296 à 2303, 2403, 2408 à 2418, 2421 et 2435 (terres et vignes). Repères « 4 » sur la carte IGN.

Attestations

Toponymes similaires :

- Bouchelet, à Auterive, Garonne
- Bouchelet, à Saint-Priest-des-Champs, Puy-de-Dôme

Recherche étymologique

Bouchelet est composé du radical *bouche ;* vieux-français, « botte », « fagot », issu du bas latin *boschia*, « bois », avec le suffixe diminutif *-elet ; Bouchelet :* petit bois buissonnant.

Proposition

Ancien maquis, défriché et mis en exploitation avant le début du XIXe siècle.

BREVERETTE

Breverette est la forme actuelle de l'ancien nom de lieu *Aux Broverettes* figurant au cadastre de 1813, section C, 3e feuille, parcelles n° 2553 à 2581 (terres). Repère « 5 » sur la carte IGN.

Attestation

On peut citer : *À la Broverette*, état de sections du cadastre de Jujurieux, 1791.

Recherche étymologique

Broverette pourrait être un diminutif de *Brovières, soit Brovièrette, avec la suppression du hiatus.*

Le toponyme *Brovières* est très fréquent dans l'Ain ; il est formé du radical celte *brouve* et du suffixe *-ière* marquant l'abondance.

Brouve, talus ou terrain inculte, du bas latin *brua* (Adolphe Gros).

Proposition

Anciennement : terrains incultes où poussaient des broussailles de faible hauteur.

BRONDAN

Ces terres figuraient sur le cadastre de 1813, section C, 3e feuille, sous deux appellations :

- *Sur Brondan*, parcelles n° 2522 à 2533 ;
- *En Brondan* n° 2535, et 2542 à 2552.

On les localise sur la carte IGN ci-dessus, autour du repère « 6 ».

Proposition

Nous ne disposons d'aucune attestation ancienne ou récente, pour ce toponyme. Les prépositions « en » et « sur » indiquant la position « dans » et « au-dessus de », en prenant pour référence un nom, qui ne peut être qu'un nom propre, car employé sans article, *Brondan* serait par conséquence un nom de personne ou un sobriquet : celui d'un ancien propriétaire.

LES GUÉS

Deux chemins traversant le Suran convergeaient vers l'immense forêt du Vieudrin. Ils permettaient le débardage du bois, en particulier celui nécessaire à la chauffe du four de la carronnière d'Arthurieux[33].

Gué de Plan Corneil

Il est de coutume de nommer le passage le plus au nord : « Le Gué de Plan Corneil ». Mais si on se réfère au plan cadastral de 1813, *Au Plan Corneil* est limité logiquement au plateau près de la route départementale, repères « A » sur la carte. Le cadastre actuel étend le lieu jusqu'au Suran, y compris les pentes raides des anciens prés *Boteilli* (= Bouteille), repères « B » et « C ». *Corneil* et *Boteilli* étaient très probablement les noms d'anciens possesseurs.

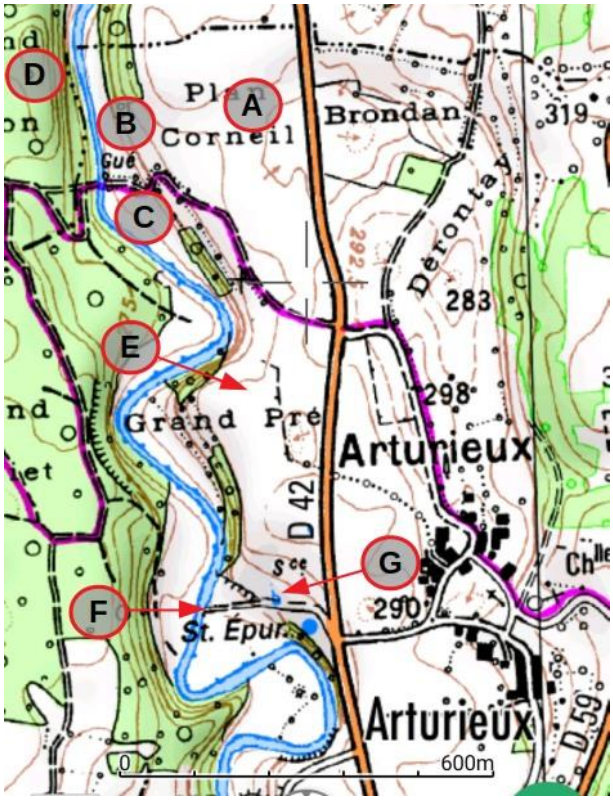

En outre, si l'on considère que « gué » se disait « gas » en vieux français, et que le bois situé en vis-à-vis sur l'autre rive se nomme encore Bois du Grand Gavignon, il est logique de penser que son nom provient de l'agglutination de *gas* et de l'anthroponyme *Vignon*, repère « D ». Ce passage est le plus direct pour atteindre le Vieudrin. Celui de Champ du Pont, repère « F », est plus long mais moins pentu.

33 Cf : *La Vallée du Suran*, Paul Cattin, 1982.

Gué et chemin de Champ du Pont

Ici, la configuration topographique est quasiment inchangée depuis le XIX^{e} siècle, sauf que le chemin est désormais appelé : « chemin rural dit du Champ du Pont », et que le Champ du Pont, qui se trouvait sur les hauteurs de la rive droite du Suran, est actuellement boisé.

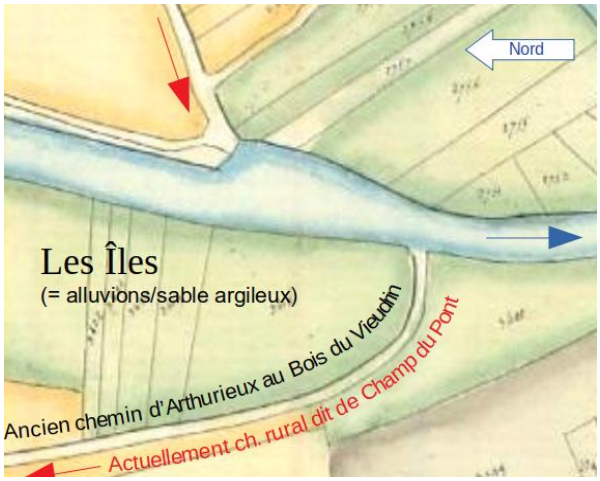

Fond de plan issu du cadastre de 1813

En rive gauche, à mi-pente au bord de ce chemin, sur une parcelle communale, se trouve une petite fontaine avec un réservoir. Jadis la place appartenait aux habitants d'Arthurieux ; on appelait l'abreuvoir : *La Bachasse.* Ce mot d'origine lyonnaise désignait un bac, une bâche, une auge (Dictionnaire étymologique Larousse : voir à « Bachot »).

La Bachasse comporte deux bacs et une réserve d'eau enterrée

NOMS DE LIEUX PRÈS DE CHÂTEAUVIEUX

Toponymie sur une sélection de quelques lieux-dits vers Châteauvieux, au nord-ouest de Neuville-sur-Ain.

Carte des noms de lieu du cadastre actuel autour de Châteauvieux.

CHÂTEAUVIEUX

Tous les toponymistes sont unanimes sur le fait que le nom de lieu générique rappelle l'existence d'un ancien château. Au XVII[e] siècle, GUICHENON a très bien décrit la manière dont le *castel* primitif de Morestel, bâti sur un éperon rocheux dominant le Suran, a pris le nom de Châteauvieux[34]. En 1280, le comte de Savoie, AMÉ IV, vendit à titre d'échange sa seigneurie de Morestel à HUMBERT IV de Thoire & Villars. Puis ce dernier l'inféoda à la Maison de Luyrieux, seigneurs de la Cueille, qui fit reconstruire un nouveau château, non loin de l'ancien. Après partage entre les héritières dudit sieur, Jean de la GELIÈRE fit rebâtir le château primitif qu'il nomma le « chastel viel », « château vieux », d'où la future Maison des Châteauvieux.

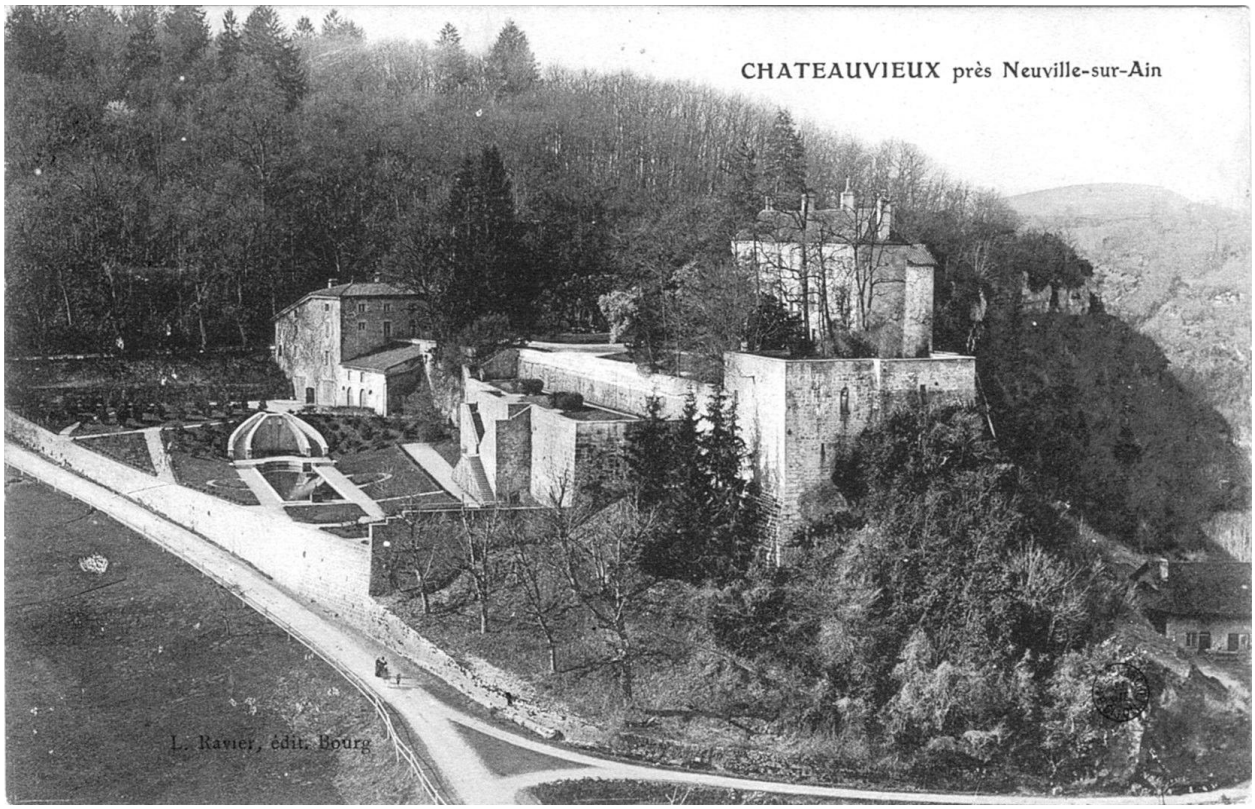

Châteauvieux avant 1909

34 Voir son *Histoire de la Bresse et du Bugey*, seconde partie, page 36.

Le château de Morestel, construit par les LUYRIEUX, fut par la suite abandonné et les biens de la seigneurie regroupés avec ceux de Châteauvieux. À l'époque de GUICHENON, il ne subsistait que quelques vestiges du château de Morestel dont le lieu précis est ignoré.

BOIS DE MORESTEL

L'emplacement présumé du château de Morestel se situerait dans la forêt de Morestel, mais aucun élément concret n'en a jamais apporté la preuve. La seigneurie de Morestel, qui appartenait au seigneur de la Cueille, fut acquise par le seigneur de Châteauvieux en 1343, avec les villages de Gravelle et Confranchette, ainsi que la bannerie de la forêt de Morestel. Le droit d'y exercer la justice, plus ou moins arbitraire, était aussi une source de revenus.

« Morestel » se prononçait très probablement [moʀɛtɛl], avec le [ɛ] de « forest » ; on l'écrirait sans doute « Morêtel » aujourd'hui, ce qui fait qu'en 1813, l'agent du Cadastre l'a noté « Mortel » ou « Moretel », avec un affaiblissement du son [ɛ]. On peut citer comme exemple, l'évolution de Morestel-de-Maille, dans l'Isère, en Morêtel-de-Maille, que l'on trouve aussi également écrit Moretel. L'étymologie de Morestel est discutée.

À l'établissement du cadastre, le lieu de Morestel comprenait de nombreuses parcelles : numéros 121 à 122, 203 à 224, 275 à 298, 302 à 314 ; BRAC DE CHÂTEAUVIEUX[35] ne possédait que les n°20 à 22.

LA TOUR

Ce nom de lieu a disparu ; il comprenait les parcelles 96 à 98 de la section A du cadastre de 1813, soit 5 hectares et demi, appartenant à BRAC de CHÂTEAUVIEUX. Le nord était en pâturage, le sud en terre sur 3,8 hectares. Au centre des parcelles 96 et 97, la parcelle cadastrée 96 bis représentait un bâtiment rectangulaire d'une surface de 50 mètres carrés, orienté est-ouest. Ce bâtiment se trouvait à la cote 313 de la carte IGN, c'est-à-dire au-dessus des châteaux de St-André (Alt. 286 m) et Châteauvieux (Alt. 275 m) ; ses matériaux ont probablement été réemployés

35 Marie Victor Brac de la Perrière, né Né le 29 juillet 1779 à Paris, décédé le 20 août 1813 à Neuville-sur-Ain.

dans d'autres constructions. La fonction originelle de cette construction que l'on nommait « **La Tour du Folerat**[36]», est inconnue ; elle procurait un beau panorama sur le Bugey, mais ne figure plus au cadastre de 1843.

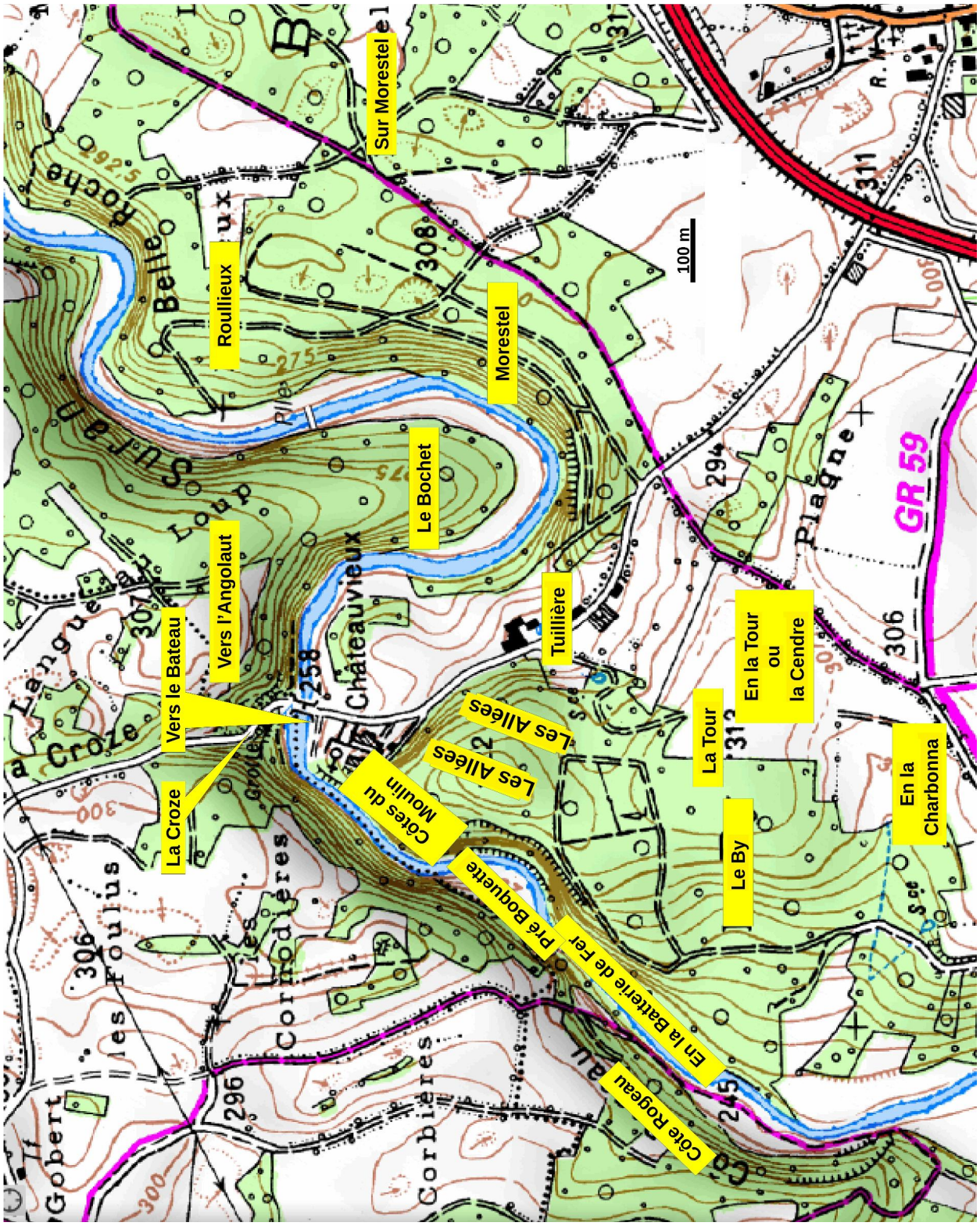

36 Source : La vallée du Suran, Paul Cattin, 1982.

EN LA TOUR OU LA CENDRE

Ce lieu se situait sur les pentes douces au sud-est de la tour précitée ; il se composait, en 1813, essentiellement d'une grande terre de 10 ha et d'un pâturage de 68 ares, appartenant à BRAC de CHÂTEAUVIEUX. Actuellement ce sont essentiellement des pâturages. « La Cendre » désigne habituellement un ancien bois brûlé.

EN LA CHARBONNA

Forme patoisante de « En la Charbonne », synonyme de « dans la noire ». En considération de « La Cendre » voisine, ces terres pourraient avoir été défichées par le feu. Les parcelles, n°s 80, 81, 117, 118, 132, 133 de la section A, 1re feuille de l'ancien cadastre, étaient majoritairement des terres cultivées. Les « Charbonnières » où se fabriquait le charbon de bois, se trouvaient en d'autres lieux de la commune.

LE BY

Graphié « Au Bi » jadis, ce coteau monte rapidement depuis la rive gauche du Suran vers la tour déjà citée. Essentiellement boisé aujourd'hui, il offrait au début du XIXe siècle un paysage varié de petits bois, pâturages, taillis, terres, châtaigneraies et même quelques vignes, sur des sols de qualité médiocres : *des argiles résiduelles à quartzites, limon jaune-brun, non calcaire, à galets généralement de taille moyenne*[37]. La nature de ce sol difficile à travailler à produit le micro-toponyme **La Terre des Cailloux**, au nord du By.

Le mot « by» désignait autrefois un bief, un canal ou un chenal amenant l'eau à un moulin. Il est vrai que le Suran est très proche, mais le mot « bi » signifiait aussi, en patois savoyard : beau, remarquable, caractéristiques offertes par le panorama que l'on découvrait vers l'ouest, en l'absence de boisement, sur la vallée du Suran, les roches abruptes de la **Côte Rogeau** et **Pré Boquette** avec sa pierre debout ; coté est : vue splendide sur les monts du Bugey, proches et éloignés, jusqu'au-delà du château des Allymes. Ce caractère exceptionnel aurait pu donnr naissance à ce toponyme.

Cependant, en vieux langage français local, *bi* est tout simplement le synonyme de *bois*[38].

LES ALLÉES

Jadis se trouvaient ici des Allées qui partaient du château de Châteauvieux, et s'enfonçaient dans la forêt, vers le sud-ouest, en direction du By.

EN LA BATTERIE DE FER

Tombé dans l'oubli, ce nom de lieu désignait une étroite bande de terrain plat qui s'étire sur la rive gauche de la rivière, au pied de la côte du By ; il s'agit probablement de l'emplacement d'un

37 Sources : Notice 0651N du BRGM.
38 Source : Archives départementales de l'Ain, 3E 1510, f°371.

ancien martinet hydraulique. Sur la rive opposée, en des temps bien plus reculés, se tenait le moulin de la **Corbière**, qui appartenait à une ancienne seigneurie du même nom, déjà décadente au XV^{e} siècle[39]. En aval, le Suran s'étale brièvement dans la vallée qui s'élargit, ce qui permet en basses-eaux le passage à gué.

Sur l'autre rive du Suran, face à La Batterie de Fer : Pré Boquette

LA CÔTE ROGEAU

Ce lieu est situé en rive droite du Suran, avec sa barre rocheuse connue pour son abri préhistorique, appelé improprement « Abri du Roseau ».

« Rogeau » est phonétiquement la forme franco-provençale de l'adjectif « rougeaud ». Il a produit un patronyme « Rogeau ». Le cadastre du hameau de Planche utilise aussi ce nom avec le lieu « **Rogeau à Blaise** ». Dans ce cas, « rogeau » désignerait une mauvaise terre cultivée, de couleur rouge, formées des alluvions argileuses fréquemment rencontrées sur les hauteurs de la vallée du Suran. Pour « La Côte Rogeau», il pourrait plutôt s'agir du patronyme d'un ancien possesseur.

CÔTES DU MOULIN

On appelait les Côtes du Moulin, ces bois escarpés croissant sur les contreforts du château de Châteauvieux, c'est-à-dire au-dessus de l'ancien moulin à eau, rive gauche en aval du pont.

39 Source : La vallée du Suran, Paul Cattin, 1982.

VERS LE BATEAU

Une annotation sur le plan cadastral établi en 1810 indique aussi : « barque de Châteauvieux ».

C'était l'emplacement où se tenait le bateau du bac servant à franchir le Suran pour aller de Neuville à Soblay et Saint-Martin-du-Mont, lorsque le pont manquait.

LE BOUCHET

Auparavant noté « Le Bochet ». Il s'agit d'un *lieu garni de bosquets, terrain couvert de buissons, taillis, fourré, buisson, petit bois ;* du bas latin *boschia, boxia*, de *boscus*, « bois » (Voir Henry Suter).

VERS L'ANGOLAUT

Ce nom étrange, qui apparaît aussi sous la forme « Langouloux », et même « **La langue au Loup** » sur la carte de l'IGN, pourrait provenir du vieux français *l'engoulé*, « orné d'un collet », par analogie au goulet de la montée de la Croze ; *Anguliaci* est attesté par un texte l'abbé d'Ainay en 859[40].

LA CROZE [croz]

Souvent utilisé, ce terme désigne généralement de nos jours une côte à la pente assez raide. Il existe deux « Croze » à Neuville-sur-Ain : l'une est la route montant vers Soblay, l'autre est la rue du quartier du Haut de Neuville. On peut en recenser plusieurs autres dans le département ou ailleurs. Ernest Nègre attribue son origine au pré-celtique **crosa*, « vallée profonde », creux. On peut effectivement imaginer les creusements et les ravinements incessants de ces anciens chemins primitifs, du fait de leur forte pente.

ROULLIEUX [rujœ]

Ce toponyme a conservé sa forme ancienne de représentation graphique du son [j]. À Roullieux – prononcer « rouilleux » – le sol se compose d'un dépôt glacio-lacustre, formé dans ses parties supérieures d'argiles brunes rougeâtres[41], couleur de rouille, d'où probablement la dénomination de ce lieu. La dernière couche est réputée particulièrement grasse. Roullieux est très proche de l'ancienne carronnière qui a donné les deux toponymes : **La Tuilière, Vers La Tuilière**. On peut supposer que la terre utilisée par la tuilerie provenait de Roullieux où se trouvent plusieurs combes d'où l'on aurait pu tirer de la terre à tuile.

EN LAYE [laj]

Zone boisée située à l'est de Rouilleux. Brac de Châteauvieux y disposait de 7 ha en 1813. Noté « Laya » ou en « Laya » au cadastre de 1813. Pégorier définit ce mot comme un appellatif fores-

40 Guichenon, *Histoire de Bresse et de Bugey*, preuves, p. 225 et 226. Près du monastère de Saint-Benoît.
41 Sources : Notice 0651N du BRGM, pages 43-44.

tier utilisé dans la région lyonnaise. Aujourd’hui il se prononce encore à la manière franco-provençale : [laj].

NOMS DE LIEUX PRÈS DE FROMENTE

Toponymie sur une sélection de quelques lieux-dits autour du hameau de Fromente, situé au nord de Neuville-sur-Ain. Nous étendrons cette zone jusqu'au tracé de l'autoroute.

Fromente

Fromente est une ancienne seigneurie ; *Johannis de Fromentes* apparaît dans un titre du Comte Amédée V de Savoie en 1304[42]. On peut admirer les restes du château féodal (propriété privée) qui était déjà en ruine en 1650, d'après Guichenon. Mais au Moyen-Âge, la place de Fromente a était d'importance : elle comprenait les fiefs de Résignel, Planche, La Roche et Thoroignat[43] situés dans la paroisse de Neuville, et plus tard Arturieu et Charinat[44].

En vieux français, le mot *fromentee* signifiait :« terre à froment ». Le village de Fromente se situait à cette époque près du château, au-dessus du moulin actuel. Sur les plateaux bordant le Suran, la culture du blé était abondante, son commerce également, ce qui aurait pourvu à l'étymologie de son toponyme. La fréquentation de la route conduisant vers le Comté de Bourgogne, aurait contribué au développement du village actuel.

La campagne environnante ne semble pas avoir conservé de noms de lieux en rapport avec la céréale, tel « Fromentière » à Planche.

Lieux-dits actuels

Carte des noms de lieux du cadastre actuel autour de Fromente.

Lieux d'origine anthroponymique

Parmi les toponymes utilisés aujourd'hui un nombre important sont issus du nom de leurs anciens propriétaires : **Angournay Nord** et **Angournay Sud,** qui viennent de « En Gournay… » , *bois de Gournay*, attesté en 1280[45]; **Combe Bedelon** ; **Vignes Barbes** ; **Les Mules,** qui était « Les Mulet » en 1813 ; **Champ Michel** ; **Bourset ; Vigne Monsieur**, vignoble qui appartenait à BRAC de CHÂTEAUVIEUX en 1813 ; **Combe Jacques**, **Combe Caillon** et **Combe Fléchon** ; **La Blaise** ; **Feuille Barnat**, « feuille » synonyme de plantation de feuillus. À quelques nuances près ces noms de lieux étaient déjà employés en 1813.

42 *Preuves de l'histoire de l'illustre Maison de Coligny*, Jean Du Bouchet, 1662. Page 99.
43 Situés sur la paroisse de Neuville, d'après Paul Cattin, *La vallée du Suran*, Bourg, 1982.
44 Sources : ut supra ; *Recherches historique sur le département de l'Ain, Volume 3,* de La Teysonnière, 1841.
45 Titres de Châteauvieux, f° 91 et 161 (ref. Paul Cattin, *La vallée du Suran*, 1982).

Combe Maure

Le terme « combe », issu du gaulois *cumba*, qui signifie « creux » ou « vallée », désigne une dépression ; *maure* est synonyme de « sombre » ; il s'agit donc d'un creux ombragé.

Combe Longe

Synonyme de « combe longue » ; du vieux français *longe*. Avec la même racine : **Longeraie*,** qui vient de « Longe raie », soit « longue raie », terre labourable en bande.

Bletonnaz

Anciennes plantations forestières ; voir « Noms de lieux aux alentours de Planche ».

Moulin Vieux

Le lieu-dit cadastral actuel s'étend sur la rive gauche de Suran, depuis le moulin, jusqu'au méandre amont. Mais selon le cadastre de 1813, « Moulin Vieux » ne commence que 400 mètres en amont du moulin actuel, ce qui laisse entendre qu'un moulin occupait jadis cet emplacement, où il subissait le fort courant centrifuge du méandre pendant les crues de la rivière.

La Perrière de Fromente

Situé au sud de Fromente, ce lieu-dit désignait jadis une carrière de pierre, ou un lieu où les pierres abondaient. Le BRGM décrit un sol formé d'une couche d'alluvions déposées par le Suran au temps où il n'était pas aussi encaissé, composée de « cailloutis à galets mal roulés » mêlés à de l'argile, mais il a pu y avoir des extractions de pierres à bâtir dans les creux où le rocher affleure.

L'ancien cadastre nommait ces emplacements : « **Vers Perrière** » et « **En Perrière** » ; le mot « perrière » étant issu du roman *pera, peira, peyra*de, pierre, rocher (source H. Suter).

La Plantaz

Très souvent rencontré dans « secteur Franco-provençal », « plantaz » ; se prononçait « plante » ; du latin *planta*, plant, rejeton, bouture ; anciennement, une jeune plantation de vigne : « La Planta ».

La Voaille

Toponyme apparaissant sur la carte IGN, entre le village de Fromente et « Les Mules ». On le retrouve sous l'appellation anthroponymique « La Viale » en 1813.

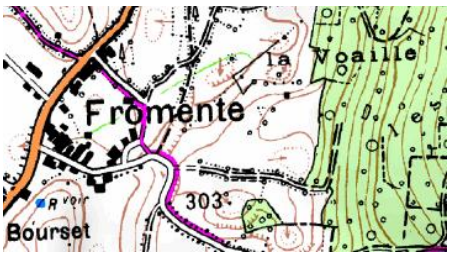

La Cize

D'après Pégorier, *cize* ou c*hize* désignaient en Savoie et en Dauphiné une « haie taillée ». Ce lieu était appelé effectivement « La Chise » en 1813.

Champ de la Saume

Figure au cadastre de 1813, formant un ensemble de terres et de vignes appelé « Le Champ de la Somme » : parcelles n^{os} 854 à 868 de la section B, 1re feuille. Anciennes terres labourables ou prés.

Le mot féminin *some,* au Moyen Âge, désignait une ânesse, une bête de some. Le mot *saume*, est une variante de *some* qui désigne une selle ; par analogie, qualification probable de la table rocheuse allongée et pentue, limitant les lieux vers le sud.

Le Raffour

Mot d'ancien français, le *rafour*, était un « four à chaux » où l'on « cuisait » les pierres calcaires extraites des environs avec pour combustile le bois de la forêt toute proche. Anciens noms de lieux : « Au Raffour », et « Sur le Raffour » à mesure que le terrain s'élève vers l'Est.

Les Chaponnières

Henry Suter indique qu'une *chaponnière* était une « rangée de ceps de vigne, pépinière de jeunes ceps, du mot régional *chapon*, patois *tsapon*, « jeune pousse de vigne, bouture de vigne, jeune plant de vigne qui n'a pas encore porté de fruits », bas latin *capponem*, « chapon », « Au Chappon » à l'ancien cadastre.

Château de la Bûche

Du lieu-dit *La Bûche qui* désignait un bois, un bosquet, situé au sud d'un point haut appelé « Le Mont ». Au XIX^{e} siècle on y établit une ferme qui fut rachetée au XX^{e} siècle, et aménagée pour en faire une résidence bourgeoise secondaire, appelée pompeusement « château ».

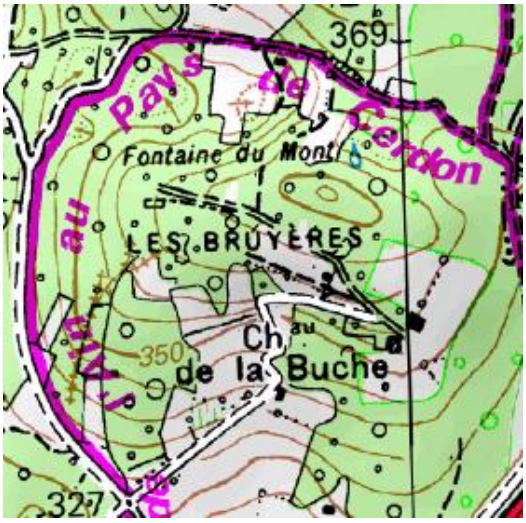

Le Mont

Petite butte boisée située au nord de « Les Bruyères » sur la carte IGN.

La Fontaine du Mont

En vieux français, le substantif f*ontaine*, désignait de l'eau qui sortait du sol (Dict. Godefroy). *Fontana* en franco-provençal. Située en domaine privé *La Fontaine du Mont* est une source, qui sort au pied nord du lieu appelé « Le Mont ».

La Raz

Anciens taillis (La Ras), actuellement boisés ; probablement, anciennes aires de pâturage désertes ; voir « Noms de lieux à Rappes et Résignel ».

La Fontaine du Mont

Mont Revel

Cette colline boisée, qui jouxte l'A40 par son versant sud, doit probablement son nom à une ancienne famille bourgeoise, les Revel, qui en avait la possession en des temps reculés.

Bois de la Perrière

Le terme « Perrière » a été commenté plus haut. En 1813 on nommait ce lieu « Vers la Perrière », d'où la présence probable d'une carrière proche.

TOPONYMES REMARQUABLES DISPARUS

La Vigne au Monsieur

Vignoble d'1 ha 31 a, parcelle n° 969, section C, 1re feuille, appartenant en 1813 à BRAC DE CHÂTEAUVIEUX. Actuellement zone boisée, à l'Est du lieu-dit « Les Mulets », altitude 385 à 400 mètres.

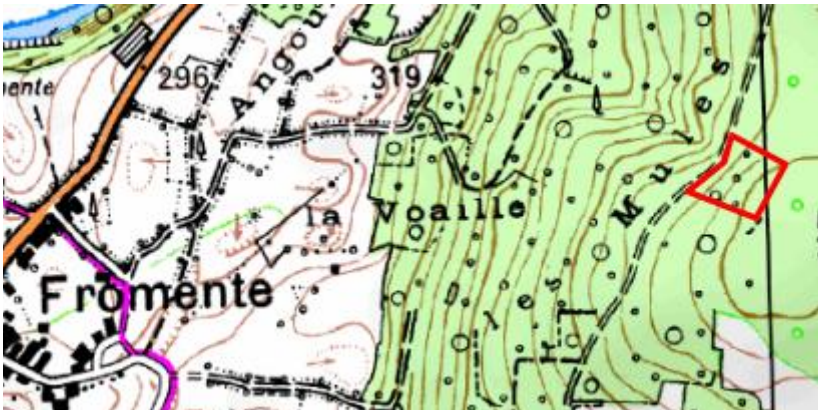

Situation La Vigne au Monsieur

La Bassèche

Terre de 0,94 ha appartenant aux héritiers Marron au début du XIX^{e} siècle, cadastré n° 160 dans la section C, 1re feuille.

« Bassèche » pourrait être l'agglutination des mots « basse » et « esche ». Ce mot est issu, soit de la basse latinité *esca*, *escha*, portion de terre ou

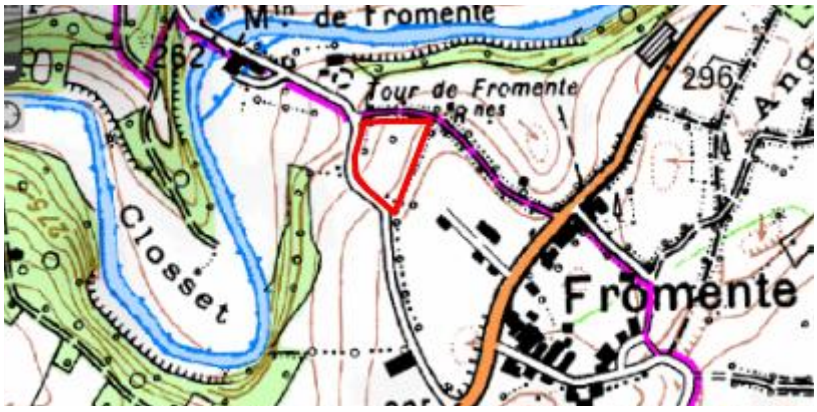

Situation La Bassèche

mieux un espace destiné à paître les troupeaux, soit du latin *esca* qui signifie « aliment, nourriture »[46].

La Bassèche correspondrait à une portion d'ancien pâturage, située dans la partie basse d'un ensemble plus important, la topographie des lieux corroborant tout à fait cette hypothèse.

La Sensuaire

Prés comprenant les parcelles n^{os} 394 et 395, situés dans la section C, 1^{ere} feuille du cadastre de 1813, d'une surface totale de 1 ha ; actuellement *Angournay Nord*.

Probablement, ancienne terre acensée par un seigneur local à un *censuaire*, fermier qui devait payer les cens ou rentes au seigneur direct [47].

Sur le Rempart

Bande de terre comprise entre le Suran et l'échet du moulin de Fromente. *Rempart* est utilisé ici dans son sens figuré. Habituellement : levée de terre servant de défense.

46 Sources : Dictionnaire du Moyen Français, *La Thiérache-Bulletin de la Société archéologique de Vervins (Aisne)*, 1873.

47 Source : *dictionnaire historique de l'ancien langage françois*, 1876.

NOMS DE LIEUX PRÈS DE SAINT-ANDRÉ

Toponymie, sur une sélection de lieux-dits autour du hameau de Saint-André, situé à l'ouest de Neuville-sur-Ain. Nous limiterons cette zone par le tracé de l'autoroute.

Saint-André

Appelé jadis *Saint-André-sur-Suran*, ce hameau de la commune de Neuville-sur-Ain appartenait à l'ancienne seigneurie de Saint-André, mentionnée dès la fin du XI[e] siècle[48]. Des ruines de l'ancien château-fort (propriété privée) subsistent sur un promontoire entouré presque totalement par un méandre du Suran. Au XVII[e] siècle, la seigneurie appartenait à l'abbé d'Ambronay ; une partie seulement était encore habitée, le reste tombant déjà en décrépitude[49].

Marie Claude GUIGUE, dans sa *Topographie historique du Département de l'Ain*, dit qu'il existait à Saint-André, déjà au XII[e] siècle, une chapelle placée sous le vocable du patron des pêcheurs en eaux douces, confirmée à l'abbaye de Saint-Claude par l'empereur Frédéric-Barberousse, en 1184. Saint-André, ancienne communauté de pêcheurs ? Probablement.

Le château, possédé par la Maison de Coligny, fut donné à l'Église de Lyon en 1213 *: frater HUGONIS COLONIACO dedit Ecclesiæ Castrum Sancti Andreæ*[50].

48 Source : *Dictionnaire topographique du Département de l'Ain*, Édouard Philipon, 1911.
49 Source: Archives départementales de l'Ain, H 97 – Rapport de visite de l'abbaye du 28 avril 1615.
50 Extrait de l'Orbituaire de l'Église de Lyon, du Bouchet, *Preuves de l'histoire de l'illustre Maison des Coligny*, page 39.

Lieux-dits du cadastre actuel

Situation des noms de lieux portés au cadastre actuel autour de Saint-André

Le hameau se divise en deux petites agglomérations : Saint-André-le-Haut et Saint-André-le-Bas.

Origines anthroponymiques

On recense :

- **Bois Genet.** *Genet* est un patronyme très répandu dans l'Ain… mais absent des bases généalogiques de Neuville-sur-Ain.
- **Côte Rogeau**, formé à partir des patronymes Rogeau, Rogeau ou Rougeaud.
- **Pré Maillet** : probablement, ancienne propriété de la famille *Mayet*, présente à Neuville dès le XVIII^e^ siècle ;
- **Les Cochatières**, qui vient du patronyme « Cochat » avec le suffixe « -ières » indiquant le rassemblement de plusieurs terrains appartenant au même propriétaire.
- **Les Guillères :** pourrait avoir été formé à partir du patronyme local « Guillot », et le suffixe « -ières ». Même indication que dessus.
- **Champ du Favra** : qui était écrit jadis : « Champ du Favre » ; *Favre* était un nom de métier ; ancien français *favre*, « ouvrier en quelque métal, celui qui travaille le fer, forgeron, maréchal » ; patois *fâvro*, latin *faber*, « fabricant, forgeron » (Henry Suter). Pourrait avoir désigné un champ appartenant au forgeron.
- **En Rosset**, désignait les possessions des *Rosset,* famille locale au XVIII^e^ siècle.
- **Les Verchères Bernard** : ce toponyme désignait les champs enclos des Bernard, présents à Neuville au XVIII^e^ siècle.
- **En Bottet** : issu du patronyme *Bottex* qui se prononçait « Bottet » en franco-provençal, et se situait vers *Les Cordières.*
- **Côte Gletant** : « Gletant » est un patronyme de l'Ain. On trouve un toponyme semblable dans les Dombes avec le hameau de Gleteins, à Jassans Riottier : *De Gleten* en 1066, *Gletens* en 1258 (Dic. Topo. de l'Ain, Edouard Philipon).
- **Au Rosay**, se dénommait jadis « En Rosset ». Voir plus haut.
- **Champ de la Cour :** désignait probablement le champ de la famille *Lacour*, présente au XVIII^e^ siècle.

Autres origines

- **Bassement Nord et Sud** : anciennement, ces lieux se nomment respectivement : « En Bassement » au nord, et « Côte Bayard » au sud. À l'origine, *En Bassement* ne désignait

que la zone qui comporte la dépression la plus importante du secteur, qui se creuse jusqu'à une trentaine de mètres de profondeur. Ainsi, par analogie, *Bassement* proviendrait de l'ancien français *basse manne*, c'est-à-dire « corbeille basse », pour désigner la dépression la plus importante.

- **Au Craipe** : auparavant « Aux côtes Crêpes » et « Côte Crêpe ». Lieu boisé extrêmement pentu. Pourrait venir du celtique *crapp, « rocher », ou de l'ancien français *crappon*, « grappin », qui a fourni le mot lyonnais « grapillon » (Henry Suter, *les Creppes*).
- **La Chevrotière** : jadis « En la Chevrottière » ; du vieux français *chevrot*, petit de la chèvre ou du cerf *;* ancien lieu de production de jeunes caprins.
- **Les Verchères** : Terres enclose attenantes à une ferme ; du latin médiéval *vercaria, vercheria, avergaria*, du gaulois *vercaria*, « terrain cultivé ; jardin clos ; verger », de *werko*, « travail » (Henri Suter).
- **Plagne** : anciennement « En Plagni ». Champs relativement plats, du latin *plana.*
- **Pièces Vieilles** : anciennement « En Pisse Vieille », victime d'une confusion phonétique. Le lieu comporte un léger thalweg ouvert au sud et limité au nord par un important talus boisé, d'où aurait pu suinter autrefois quelque filet d'eau (Voir Henry Suter).
- **Les Combes** : Ces lieux comportent des cuvettes fortement déprimées. Le terme « combe », est issu du gaulois *cumba,* qui signifie *« creux » ou « vallée ».*

Lieu-dit « Les Combes »

- **Les Brosses Nord** et **Les Brosses Sud** : « brosse » est d*érivé de l'ancien français broce, brosse, brousse, qui désignait un lieu broussailleux.*
- **Le Colombier** : pourrait avoir été un cimetière ; du latin *columbarium*, niches destinées à recevoir des urnes mortuaires. Un colombier est aussi un ancien bâtiment où l'on élève

les pigeons. *Le Donchet* proche ferait incliner vers cette hypothèse, car sous l'Ancien Régime, seuls les nobles pouvaient posséder un colombier. Le château de Saint-André possédait aussi son propre colombier, mais on le situe près de la « ferme du pont »[51].

- **Terres Rouges** : la terre est effectivement rouge-brun en ces lieux, mais ce n'est pas une particularité : des alluvions semblables étant très répandues sur les plateaux voisins du Suran.
- **Les Perratières** : terres pierreuses : argiles résiduelles à quartzite (voir carte et notice du BRGM).
- **Perouze** : terres pierreuses. Du roman *pera*, *peira*, *peyra*, « pierre, rocher », latin médiéval *petra*, « pierre » (Henry Suter, Pégorrier).
- **Côtes des îles** : les *îles*, *îlets* ou *îlettes* désignent généralement des bancs alluvionnaires isolés de sable ou de gravier, en bordure de cours d'eau, ici le Suran.
- **Le Donchet** : anciennement « Aux Combes » repris par l'IGN sous « Les Combes ». Ce terme désignait des terres possédées par un seigneur. Quelques parcelles de terres appartenaient encore aux Marron, anciens seigneurs de la Tour de Neuville, en 1813.
- **Les Chardonnières** : son étymologie reste incertaine, car anciennement noté « Aux Charbonnières » ; lieux composés des terrains vagues et des vignes.
- **La Bone** : viendrait du gaulois *bona*, « fondation, mur, village », ancien lieu fortifié (Henry Suter). Le toponyme, écrit avec deux « n » est attesté plusieurs fois dans l'Ain, depuis le XIII^{e} siècle.
- **Roseau (L'abri du)** : toponyme créé à l'occasion de la découverte de l'intérêt préhistorique que présentait le site ; situé au lieu-dit actuel « la Côte Rogeau », d'où il est probablement tiré.

Toponymes remarquables de l'ancien cadastre

Origines anthroponymiques :

- **Combe d'Alfa** ; se situait en *Côte Rogeau*.
- **Côte Bayard et Pré Bayard** ; construit avec la variante du patronyme *Baillard*, ces lieux se situaient en *Bassement Sud*.
- **Verchère Carelet** ; le patronyme *Carlet* est présent à Neuville depuis le XVII^{e} siècle. *Verchère* a déjà été commenté. Ce lieu se situait à *Saint-André-le-Bas*.

51 Source : Archives départementales de l'Ain, H 97, 1615, *Procès verbal de visite et de la nef de l'église clocher et autres bâtiments dépendant de l'abbaye d'Ambronay*.

- **Vers les Morel**, familles anciennes, présentes à Neuville depuis le XVII[e] siècle au moins. Se situait à *Saint-André-le-Haut*.
- **Bois Nugon** ; se situait en *Bois Genet***.**
- **Chez Chavaz** ; lieu où habitait la famille du nom, à *Saint-André-le-Haut*. Le patronyme est recensé depuis au XVII[e] siècle.
- **En Duton** ; se situait *Au Rosay*.
- **En la Glairiz**, patronyme d'origine Germanique. Se situait au lieu actuel appelé *Les Guillères*.
- **Vers les Maçons**, soit « vers les Masson », famille présente à Neuville au XX[e] siècle. Se situait à *Saint-André-le-Haut*.
- **Côte Liegten** ; *Liegten* pourrait être une déformation de *Gletant* qui se trouvait être noté « Côte Liegten » et « Sur la Côte Liegten », en 1813. Actuellement appelé *Côte Gletant*.

Croix à St André-le-Haut, embase de Jean-Baptiste Carlet

- **Sabotay**, tiré probablement du patois « ça à Bottex », car le lieu actuel se nomme « En Bottet » ; voir plus haut.
- **Sous Grobon**, c'est-à-dire « en contre-bas de la propriété de la famille Grobon », famille présente à Neuville depuis le XVII[e] siècle au moins. Actuellement : *Les Peratières.*

Autres origines

- **Au Mollard**, qui désignait une petite colline de forme arrondie située *Au By* ; de l'ancien français *mole*, « masse », du latin *moles*, « amas, tas ».
- **Vers les Carrières** ; proche d'anciennes carrières de pierre, se situait en *Bassement Sud*.
- **Sous la Brovat** ; d'après *les noms du patrimoine alpin*[52], *brova* est un élément du dialecte roman désignant « un talus, une haie »; *Sous la Brovat*, qui se situait *Au Rosay,* est effectivement en contre-bas d'une forte pente boisée d'une haie épaisse.
- **Pré Paquis** ; se situait *Au Rosay*. Anciens prés destinés au pâturage. *Paquis* est tiré du latin médiéval *pascua, pascalis, pasqualis*, « pré laissé en vague pâture aux animaux » (Voir Henry Suter).
- **Pré Praillon**, on appelait *Praillon* un petit pré. Se situait au lieu actuel appelé *Côtes des îles*.

52 *Les noms du patrimoine alpin : Atlas toponymique II. Savoie, Vallée d'Aaoste, Dauphiné, Provence,* Claudette Germi et Hubert Bessat, 2004.

- **Pré Guillon** et **Au Pré Guillon** ;
- **Aux Planches ;** on appelait planches, d’anciennes petites passerelles piétonnières, formées d’une planche ou d’un tronc d’arbre, jetés entre les deux rives d’une petite rivière ou d’un ru. *Aux Planches* se situait vers le Suran, au lieu actuel appelé *Côtes des îles*.

NOMS DE LIEUX PRÈS DU VILLAGE DE THOL

La toponymie de Thol, hameau se situant au sud de Neuville-sur-Ain, est particulièrement riche, notamment d'après le vieux cadastre, qui compte plus de 200 noms de lieux, contre 47 actuellement. Nous n'aborderons que les plus remarquables.

Thol [tɔl]

À l'époque féodale, Thol était une seigneurie mouvante des sires de Coligny, en toute justice, puis aux Dauphins du Viennois ; en 1289 aux comtes de Savoie ; unie à Châteauvieux de 1577 à 1789[53]. Le château-fort, dont les ruines sont en cours de restauration, domine le village sur un petit plateau, caractéristique qui serait à l'origine du nom : *toula*, table en patois ; *tabula*, planche ou tablette en latin[54]. Était écrit parfois *Tol*, *Tolle* et *Tollum* en latin.

Thol est attesté parmi les archives de la côte d'Or, *Apud Tol* en 1436, *de Tollo* vers 1450, *Le chasteau et maison forte de Tol en Bresse* en 1563.

Cassini situait l'ancien village de Thol au Nord-Nord-Est des ruines du château féodal, au lieu-dit *Le Plâtre*. Vers 1650, Thol était un hameau de la paroisse de Saint-Didier-d'Oussiat[55]. Thol fut quelques années, durant la Révolution de 1789, une municipalité du canton de Pont-d'Ain.

Noms de lieux du cadastre actuel ou retenus par l'IGN

Situation des noms de lieux portés au cadastre actuel autour du village de Thol

Origines anthroponymiques

La Baratière

Anciennement, *Vers les Baratières* ; nom formé à partir du patronyme *Barratier,* et du suffixe collectif – *ère* ;

Les Boteillards

Boteillard, patronyme en usage dans l'Ain au début du XVII^{e} siècle ;

Burland

Anciennement, *Sur Burland* ; patronyme en usage dans l'Ain au début du XVIII^{e} siècle ;

Les Chevalières

Vignoble proche de la rivière d'Ain au XIX^{e} siècle ; probablement formé à partir d'un sobriquet ou d'un patronyme, avec le suffixe « -ières » indiquant la propriété.

53 Source : Dictionnaire topographique du département de l'Ain, Édouard Philipon, 1911.
54 Voir Henry Suter.
55 Source : Déclaration des biens des communautés de Bresse pour l'Intendant Bouchu.

Collonge

Désignait, en ancien français, un fonds possédé par un colon ; mais le toponyme désignait un vignoble au XIX[e] siècle, appelé *Collonges, Vers Collonges* et ***En Collonge**s,* ce qui signifiait que les fonds appartenaient à la famille Collonges, patronyme en usage dans les environs immédiats, au XVIII[e] siècle.

Sur Combe

Fonds se situant au-dessus de celui d'un dénommé Combe, patronyme en usage à Neuville au XVIII[e] siècle ; appelé *Vers Combe* au XIX[e] siècle.

Croix Busquet

Busquet est un patronyme en usage dans l'Ain au début du XVII[e] siècle ; À défaut de plus ample information, on suppose que cette croix fut érigée, en hommage à un évènement familial important.

Terres de Gaillard

Patronyme rencontré à Neuville depuis le XVIII[e] siècle ;

La Terre à Guillon

Le patronyme *Guillon* est en usage à Neuville depuis le début du XVII[e] siècle, et particulièrement à Thol, sous la révolution de 1789.

Les Lièvrettes

Ce nom de lieu désigne déjà au XIX[e] siècle un ensemble de petites terres agricoles. Son origine est probablement le patronyme Lièvre, recensé à Oussiat à la fin du XVIII[e] siècle, avec le suffixe diminutif « -ette ».

Les Martinières

Anciennement : *Sur les Martinières,* terres se situant au-dessus de celles portant le nom dans la paroisse d'Oussiat voisine. Elles appartenaient à la Fabrique et furent vendues comme bien national à Philibert Perrin de Thol, le 13 décembre 1792[56].

Le Nochelet

Anciennement : *En Mochelet,* vignes de la famille Bricaud, en 1813. « En Mochelet » est l'équivalent de « dans la propriété de Mochelet », patronyme peu répandu dans la région, plutôt un sobriquet.

56 Source : Dictionnaire des révolutionnaires de l'Ain, Jérôme Croyet, S.E.H.R.I. © mai 2015.

Noirat

Anciennement : terres agricoles situées *Au Noiret* et *Le Noiret. Noiret,* du patronyme en usage dans l'Ain depuis le XVII^{e} siècle. Mais ici, il pourrait s'agir de la mutation de la première consonne du patronyme Moiret, recensé sur Oussiat au XVIII^{e} siècle ; terres des Moiret.

Piret

Jadis *En Perret ;* le patronyme est présent à Neuville depuis le XVII^{e} siècle. Il s'agit des anciennes vignes des Perret, famille alliée aux Maron de Meillonnas, seigneurs de la Tour de Neuville au XVIII^{e} siècle, qui étaient propriétaires en 1813.

Les Plombs

Anciennement : terres situées *Au Plomb. Plon* ou *Plomb* est un patronyme en usage dans l'Ain au XVII^{e} siècle ; *Au(x) Plomb* = terre(s) appartenant à la famille *Plomb.*

Quequimbert

Terres appelées *jadis Le Quequimbert.* Ce toponyme semble être le résultat d'une commutation sur le mot *coquebert* : adjectif du vieux français signifiant nigaud, sot, impertinent, employé ici en tant que sobriquet désignant un propriétaire ou un tenancier.

Chemin des Revel

Les Revel : vieille famille de Neuville déjà au XVIII^{e} siècle ;

Chemin de Piroly

Le patronyme est en usage dans l'Ain depuis le XVII^{e} siècle ;

Chemin de vers Puthet

Le patronyme est utilisé dans l'Ain depuis le XVIII^{e} siècle ;

Bois de Trepoz, Sous Trepoz, Trepoz Nord, Trepoz Sud

Anciennement, *En Trepoz,* et les variantes, avec les prépositions : *Sous, Sur, dessous.* Le patronyme *Trépoz* est présent dans la paroisse voisine de Saint-Martin-du-Mont, depuis la fin du XVIII^{e} siècle.

Autres origines

Les Brossettes

Nom de lieu utilisé au XIX^{e} siècle, *Brossette* est composé de la racine « brosse », de l'ancien français *broce, broche, brosse, brousse*, broussailles, bruyères, lieu rempli de ronces et de bruyères (Dic. Goderoy), avec suffixe diminutif « -ette ». Ces coteaux incultes ont été exploités en vignoble au XIX^{e} siècle ; actuellement boisés.

Le Camp

Il s'agit évidemment du « Camp de Thol ». Il fut créé pour accueillir en 1941 le régiment du 10e Bataillon de Chasseur à Pied ; en 1942-43, il servit aux troupes d'occupation italiennes ; à partir d'octobre 1943, il hébergea l'École (Militaire) d'Autun. À la fin de la Seconde Guerre Mondiale, il reçut les prisonniers allemands ; pendant la Guerre d'Algérie, les Algériens proches du FLN, puis des membres de l'O.A.S. En 1989, il accueillit une expérience de réinsertion pour jeunes délinquants. Enfin, en 1997 il fut racheté par la Commune de Neuville-sur-Ain, qui l'utilise depuis pour son développement.

L'aire occupée par le camp englobait jadis plusieurs noms de lieux, tels *Le Grand Gallio, Vers les Chevalières, Sur la Roche Cadet, Vers le Mollard, Sur le Mollard, Sur Corbette,* composés essentiellement de terres agricoles et quelques vignes.

Champagne, Chemin de Champagne

Ce substantif féminin désignait en vieux Français, une plaine, une vaste étendue plate. Le *Champage* était aussi un droit de pâturage des bestiaux. Le lieu possédait ces deux caractéristiques : c'était un pâturage commun aux habitants de Thol. Le toponyme pourrait être une mutation de *Champage*. Vers 1650 ces biens communs aux habitants de Thol consistaient en 30 *bicherées* de terres[57].

La Charpillère

Nom de lieu déjà en usage au XIXe siècle pour désigner un ensemble de terres agricoles. Radical provenant du vieux français *carpier*, charme, et du suffixe d'abondance « -ière ». Jadis, bois où abondait cette essence d'arbre.

Chemin de Carillon

Carillon est une mutation du lieu appelé anciennement *Le Carrellion.* Le *Quarreillon* était un terme de vieux français qui désignait une petite terre produisant une *quarte* de grain (Dict. Godefroy), soit un quart de mine, ou 1/8 de setier, soit environ 6 à 7 litres selon les régions.

Sous Corbette

Synonyme de « Sous la courbette », ou « sous la petite colline ronde boisée » (Voir « Corbet » et « Courbe », chez H. Suter, ou le Dic. Godefroy) qui se trouve à l'ouest du lieu-dit, à moins qu'il ne s'agisse de la courbe du chemin contournant cette colline.

Corcheloup, Chemin de Corcheloup

Ensemble de terres agricoles au XIXe siècle. Ce mot est composé de « Corche », tiré du verbe de vieux français *corchier*, « écorcher », et de « Loup ». Le toponyme est attesté en 1283 à Dagneux (Ain) : *Corchylo,* ancien monastère de Corcheloup, de l'ordre des templiers, dévolu par la suite à l'ordre de Malte (voir Guigue). Lieux fréquentés par le loup, incarnation du mal au Moyen Âge ; il était impitoyablement chassé et dépecé au XVIIIe siècle, pour le commerce de la peau et les dents qu'on emmanchait pour faire de petits outils.

57 Source : Déclaration des biens des communautés de Bresse pour l'Intendant Bouchu.

Les Tremplières

Anciennement, *Les Trempelières*, qui pourrait être la variante du toponyme *Les Tremples*, avec permutation des finales, suivie du suffixe d'appartenance *« -ières »*. Dans l'affirmative, on disposerait de deux attestations : l'une en 1496, avec *La terre du Tremple*, ancien lieu-dit de la commune de Dompierre, *Terra du Tremplo* ; l'autre en 1344, *Le Bois du Tremple*, commune de Replonges, *Versus nemus du Tremplo*. D'anciennes possessions de l'ordre du Temple, Maison appartenant aux chevaliers de Saint-Jean-de Jérusalem (Voir E. Philipon).

Echelette

Anciennement *Sur les Chalettes*, c'est-à-dire *« au-dessus des chalettes »*, les « chalettes » pouvant être de petits abris, du latin *casula, (diminutif de casa), cabane.*

Les Gassagnettes

Anciennement, *Les Gazagnettes*, diminutif de *gazagne*, terme occitan (gasanha) désignant une terre labourée, en général pour le compte d'un autre (source Généanet). Localement on trouve ce toponyme à Donsure et à Saint-Amour dans le Jura. Il est courant en Ardèche et dans la région PACA.

Les Gettes

Le lieu « Les Jettes » de l'ancien cadastre comprenait essentiellement des vignes. Au Moyen Âge, les *Gettes* étaient des redevances ; probablement des fonds soumis à une redevance payée au seigneur propriétaire.

Les Guillères

Terres et prés recensés en 1813 sous le nom de lieux « Les Glires ».

Il s'agissait probablement du mot *Glières*, mal interprété par l'agent du Cadastre ; ce terme désignait en patois savoyard du gravier, correspondant au mot de vieux français *glaire*. Terrain graveleux.

L'Ile d'en haut, Sur l'Ile Nord, Sur l'Ile Sud, Sous l'Ile

On employait souvent « L'Isle » pour désigner des « buissons et graviers sur les bords d'une rivière » (André Pégorier). C'est ainsi que toute la partie comprise entre la rive droite de l'Ain et la route de Pont d'Ain, à l'aval du pont, faisait référence à ce type de terrain : *L'Isle ou Vers L'Isle*. Voir aussi « Noms de lieux vers d'Arthurieux », où le toponyme est déjà abordé. Ces lieux servaient bien évidemment de gravière et de sablière.

La Longeraie

Voir « Les noms de lieux vers Fromente et Neuville ».

Sonjon du Bry, Montée du Bry

Sonjon : d'après Bossard, mot patois signifiant, « partie supérieure, sommet ».

Bry : du gaulois *briga*, « colline [fortifiée] ; mont, point élevé ».

Lieu se situant effectivement au sommet de la route de Thol à Saint-André, au début du plateau, non loin du château-fort.

La Taillaz

Déjà en usage au XIX[e] siècle. Bois régulièrement coupé ; de l'ancien français *bois de tail*, « bois de coupe » (Dic. Godefroy).

Les Taillets

Anciennement, *Les Tailles* et *Sur les Taillets.* Même commentaire que dessus.

Les Teppes

Anciennement, terres, vignes et pâturages appelés *Aux Teppes* et *Les Teppes.* Terres graveleuses peu productives proches de la rivière d'Ain.

La Teppe

Anciennement, *Vers les Teppes* et *La Teppa* (version franco-provençale). Même commentaire que dessus.

Terres de Thol et **Bois de Thol**

Jadis appelé *Le Bois.* Anciens fonds dont jouissaient collectivement les habitants de Thol en 1813.

Lieux-dits de l'ancien cadastre

Origines anthroponymiques

On recense dans cette catégorie : *Pré Billard ; Aux Blaiset* (diminutif du prénom Blaise avec le suffixe « et ») *; Vers les Bayardes (terres de la famille Baillard), La Charpillière, Vers les Chevalières, Les Chevalières (du patronyme Chevallier), En Chieret, Au Père Clochet, Les Damons, Le Quartier Damont, Derrière Chez Daré ; Maison Daré ; Vigne à Daré ; Terre à Daré ; Pré à Daré ; Chez Direné; Les Farquettes (du patronyme Farquet) ; Le Grand Gallio (patronyme Gayot, marquis de Châteauvieux) ; Vers la Gollie (patronyme Golie ou Gollie) ; Les Groboneuses* (du patronyme Grobon) *; Le Combet au Large (patronyme ou sobriquet) ; Le Bois Maillard ; La Michon ; Sous Monterre (patronyme Montaire) ; À la Pechetta (Pechette, diminutif péjoratif du patronyme Pêchet en franco-provençal) ; Sur le Poniaud (sobriquet Poniaud avec un article péjoratif) ; En Péret (Perret) ; Sur la Roche Cadet (Laroche Cadet) ; La Terre à Perri (Perret) ; La Terre à la Tienna (sobriquet précédé d'un article péjoratif ou laudatif) ; Vers les Tilliers ; Aux Vesses (patronyme Vaisse).*

Autres origines

Laubépin (1)

Agglutination de *L'Aubépin.* Aubépine, ancien français masculin *albespin,* du latin classique *alba spina,« épine blanche »*. Lieu jadis broussailleux, couvert d'aubépine.

À la Barbette (2)

Désignait en 1813 un ensemble de vignes situées sur le côteau de Thol. En vieux français *Barbète* est le diminutif de barbe ; par analogie : herbe courte.

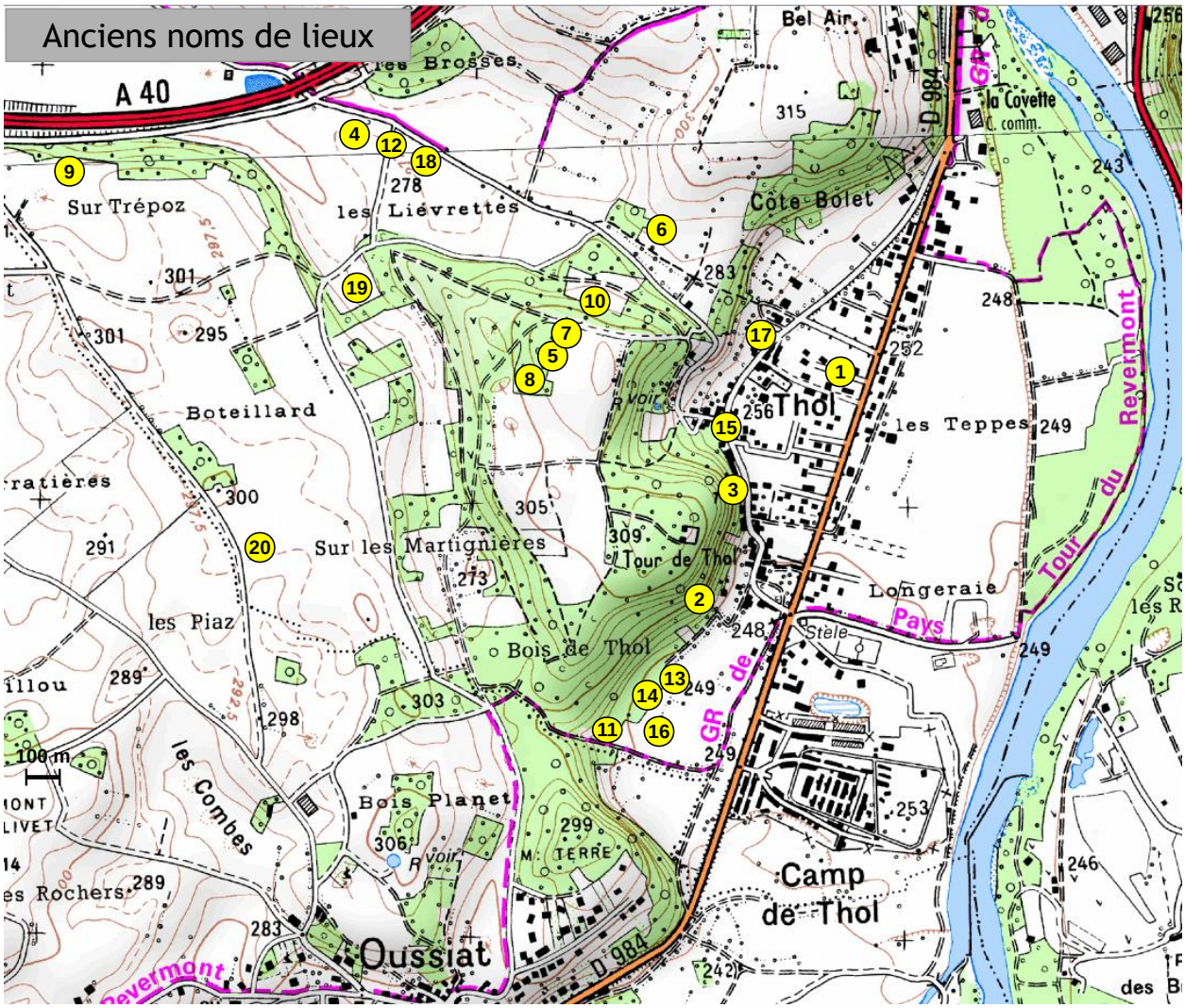

Sur la Besse (3)

Emplacement habité en 1813 ; en pied de la bute du château. Il pourrait s'agir d'une confusion avec *Sur la Baisse*, léger contre-bas du *Pré du Puits*.

Les Blessonières (4)

Blessons, ancien français pour désigner des poires sauvages. *Blessonier* : poirier sauvage. *Les Blessonières*, lieu où poussaient des poiriers sauvages.

Derri la Cabietta (5)

Franco-provencal signifiant *derrière la cabane*.

Sur les Chalettes (6)

Mot dérivé de « chalet » avec le diminutif « -ette » ; Les Chalettes, groupe de petites terres où étaient édifiés de petits abris ruraux sommaires, servant à l'exploitation des terres ou jardins éloignés du village.

À la Chantre (7)

Ensemble de terres en 1813. Probablement un changement phonétique de « à la Chaintre », espace non labouré en bout de champ, laissé en herbe.

À la Chevrela (8)

Du vieux français *chevrelat* (substantif masculin), chevreau ; *chevrel*, petite chèvre, chevreuil. À *la* C*hevrela* désignait peut-être une chèvrerie.

Bois de la Clayette (9)

Clayette est formé du radical de vieux français *clais*, palissade, clôture, et du suffixe diminutif « -ette ». Endroit clos.

À la Coque (10)

Le mot *coque* désignait un vaisseau. Par analogie : cuvette, dépression du terrain.

La Cora à Granger (11)

La Cora, ancienne vigne en terrasses (d'après Bossard).

Les Curales (12)

Terres dont jouissait la cure. **Vignes du Golet**

Golet, issu du vieux français *goulet*, cou, entonnoir, gouttière, ruisseau, seuil. Vigne située vers une ancienne source.

La Gotta (13)

Du franco-provençal *gotta*, signifiant « goutte ». Endroit où l'eau suinte, faible source.

Les Gottes (14)

Les Gouttes, comme dessus.

Sur le Plâtre, Vers le Plâtre (15)

Plâtre, de l'ancien français *plastre*, place à bâtir (Dict. Godefroy).

Pré du Prieur, Vers le Pré du Prieur (16)

Ancien bois qui appartenait au prieuré d'Oussiat, défriché avant le XIX^{e} siècle (*Histoire de Gigny*, Bernard Gaspard, 1843).

Le Suet (17)

Suet ou *suel*, mots de franco-provençal qui désignait une aire de battage au fléau. Sol dressé parfaitement horizontal pour l'adapter à cet usage. Il pouvait être couvert.

L'ancien « Suet » et son mur de soutènement

Le Traire (18)

Traire : substantif masculin équivalent au Moyen Âge à « la traite », au sens de tirer, arracher. Terres obtenues par le défrichement.

Les quatre Vennes (19)

Venne, mot de vieux français désignant une haie ou une palissade (Dict. Godefroy) ; *Les quatre Vennes :* terre close sur les quatre côtés.

Vers le Violet (20)

Violet, mot régional qui désignait un chemin, un passage ; du latin *via*.

Usage : Creative Commons License

Le Suran à Saint-André